



S.T. Dupont
PARIS





35 • Groupe

- 36 – Rapport d'activité du Groupe
- 47 – Comptes consolidés du Groupe
- 86 – Rapport des Commissaires aux Comptes

88 • Société mère

- 89 – Rapport de gestion de la société mère
- 98 – Tableau des résultats des cinq derniers exercices
- 99 – Comptes simplifiés de la société mère
- 106 – Rapports des Commissaires aux Comptes
- 113 – Rapport du Directoire à l'Assemblée Générale Mixte
- 122 – Résolutions – Assemblée Générale Mixte
- 133 – Rapport du Conseil de Surveillance
- 134 – Rapport du Président du Conseil de Surveillance
- 139 – Rapport des Commissaires aux Comptes –
Contrôle interne

140 • Autres informations

- 142 – Organigramme du Groupe
- 143 – Structure organisationnelle du Groupe
- 144 – Informations générales concernant l'émetteur
et le capital
- 150 – Informations sur le capital de la société
et rémunération des dirigeants
- 152 – Informations sur la dépendance et la protection
- 153 – Facteurs de risques
- 158 – Responsables du document de référence
et du contrôle des comptes
- 161 – Tableau de concordance

Groupe





1. FAITS MARQUANTS

1.1 Impact de change

Pour la troisième année consécutive, l'activité du Groupe est pénalisée par la dépréciation du dollar (5,4 % par rapport à l'euro entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2005) et du yen (7,3 % entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2005).

L'impact négatif de ces dépréciations sur les ventes est de 2,1 millions d'euros.

Compte tenu d'une structure de coûts libellés essentiellement en euros, l'effet de change a touché directement la marge brute à hauteur de 1,9 million d'euros.

Hors effet de change, le Groupe aurait donc affiché une croissance de 8,9 % pour atteindre un taux de marge de 49,6 %.

On peut estimer l'impact des effets de change sur le résultat net de l'exercice à environ 1,5 million d'euros.

1.2 Le renforcement des équipes

Monsieur Charles Jayson a rejoint le Directoire et apporte sa connaissance de la distribution du luxe international, son expertise du marché américain, ainsi que son expérience dans le domaine de la maroquinerie. Il est également vice-Président de la société Tommy Hilfiger Handbags and Small Leather Goods pour laquelle il a réussi avec succès le développement.

Madame Anne Monfray-Leopoli a rejoint le Groupe en tant que Directeur Asie et Retail International. Diplômée de l'Institut Supérieur de Gestion et titulaire d'un MBA, elle intègre le Groupe LVMH en 1993 en qualité de Responsable Marketing, puis Directeur de la filiale française de Louis Vuitton, en charge notamment de l'ouverture de la boutique Louis Vuitton sur les Champs Élysées. Elle prend ensuite la Direction Commerciale Internationale Retail de la société Kenzo. Son expérience de la distribution contrôlée et des produits de luxe, tant au niveau marketing que commercial lui permettra de concrétiser le déploiement du Retail.

De plus, afin de mettre en œuvre le plan de déploiement de la marque, le Groupe s'est doté de nouvelles compétences issues de la mode et du luxe, qui sont venues renforcer les équipes de management, pour constituer des équipes solides, et ce dans les différents domaines du marketing, de la communication, ainsi qu'au centre industriel. À Faverges, des embauches ont été effectuées dans les départements Qualité et Recherche & Développement pour développer et industrialiser des produits nouveaux.

1.3 La mise en œuvre du plan de déploiement de la marque

Le développement du réseau de distribution contrôlée

Renforcer le contact direct avec le consommateur en augmentant le nombre de points de vente Retail, reste un axe majeur de la stratégie de S.T.Dupont. Le renforcement du réseau de distribution contrôlée s'est donc poursuivi au cours de l'exercice. Comme attendu, l'activité est en forte progression sur l'activité Retail dont le poids s'accroît dans le chiffre d'affaires total. Sur l'exercice 2004-2005, le Retail représente 16,7 % du chiffre d'affaires total. C'est sur la zone Asie en particulier que le déploiement est le plus spectaculaire.

Le mouvement a été lancé par la réouverture de la boutique de l'avenue Montaigne à Paris en mai 2004 avec son design fonctionnel et moderne, et en même temps chaleureux ; puis le nouveau concept de boutique a été reproduit à Moscou, Shanghai, Hong Kong, et au Japon, etc. Le déploiement passe aussi par l'augmentation du nombre de shop-in-shops et de corners notamment en Asie, mais également dans les pays de l'Est.

Notons que la réflexion sur la stratégie de vente Retail a conduit à repenser l'organisation des points de vente. Par exemple, dans les grands magasins, l'action menée consistait à regrouper au sein d'un même espace les points de vente qui peuvent à l'heure actuelle exister sur deux étages différents, afin de faire un espace de vente unique, plus grand, plus représentatif de la marque. Ainsi, si le nombre de points de vente est mécaniquement réduit – du fait de la duplication fréquente des points de vente en particulier en Chine –, la surface de vente totale, elle, n'en sera pas affectée.

À fin mars 2005, le réseau de distribution compte 18 boutiques en propre, 44 boutiques sous contrat et 237 shop-in-shops (respectivement 18, 31 et 188 après regroupement). Soit une augmentation nette de 27 points de vente contrôlés depuis le 31 mars 2004, la Chine constituant la principale source de croissance.



Sur l'exercice, 14 boutiques et 15 shop-in-shops ont été ouverts ou rénovés au nouveau concept, ce qui représente une augmentation de la surface de vente de 1 235 m² pour les boutiques et 330 m² pour les shop-in-shops. Des implantations ont eu lieu dans 11 nouvelles villes (dont Shanghai, Cannes, Osaka, Tokyo et Nagoya).

La publicité sur la marque

Les objectifs stratégiques définis par le Groupe S.T.Dupont sont de renforcer la présence de la marque S.T.Dupont et de la faire reconnaître comme un acteur incontournable du secteur du luxe masculin.

Ainsi, en termes d'image, plusieurs actions ont été menées :

- le nouveau logo et le graphisme de la marque, traduisant le renouveau et la modernité de la marque, qui a été largement diffusé et s'est fait connaître par de nouvelles campagnes de communication et de nombreux articles de presse ;
- le nouveau concept de boutiques a été étendu et est le meilleur représentant du style de l'homme S.T.Dupont ; appliqué aux shop-in-shops, il permet de contrôler l'image sur l'ensemble des points de vente détaillants ;
- de nombreux événements ont été organisés dans le cadre d'une nouvelle campagne de communication, destinés à consolider l'image de la marque : outre les campagnes de presse, les inaugurations des nouvelles boutiques, la marque a également participé à de nombreuses manifestations. Mais surtout, l'accord conclu avec la fondation James Bond a été un point fort de l'année avec une large campagne événementielle. Des événements liés au lancement de cette série ont été organisés à Paris, Tokyo, Shanghai, Moscou, Istanbul, etc. Qui mieux que James Bond pouvait en effet représenter le luxe, l'élégance et la modernité ?

Le lancement de nouveaux produits

La marque impose sa présence par le lancement de nombreux produits et séries limitées. Les nouveautés ont toujours un impact positif sur le chiffre d'affaires, en Europe en particulier.

Cette année, la nouvelle offre a mis l'accent sur un nouveau savoir-faire, et replace le développement de la marque dans la modernité.

Ainsi, l'année 2004-2005 a permis la naissance de la gamme de briquets "D-Light" qui est un produit de nouvelle génération, avec une nouvelle gestuelle, et qui démontre l'innovation de la marque. De même, la gamme de stylos "D.Link", avec son concept de bagues interchangeable, propose un produit original.

En outre, trois séries limitées briquets et stylos ont été proposées sur l'exercice : "Andy Warhol", "Pharaoh" et "James Bond".

Il convient cependant de souligner l'importance du projet "James Bond" qui peut être considéré comme un succès mondial. En plus du thème de nouveauté attaché à l'image de "James Bond", le lancement de cette série a permis à S.T.Dupont d'illustrer le savoir-faire de la marque en reprenant les codes qui ont fait le mythe James Bond. Cette série spéciale a séduit, outre les collectionneurs fidèles de séries limitées, de nouveaux clients.

Enfin, les nouveaux produits de maroquinerie expriment la volonté de compléter l'offre sur un marché actif, et en même temps de rappeler le métier d'origine du Groupe. Deux nouvelles lignes majeures ont été lancées sur l'exercice : "Initials" et "D-Line". La fabrication de produits saisonniers, qui suivent l'inspiration du prêt-à-porter complète encore l'offre.

De la même manière, la gamme d'accessoires a été élargie et rajeunie. Comme pour la maroquinerie, le développement du réseau contrôlé est favorable au développement de ces lignes de produits.

1.4 Émission d'un emprunt obligataire OCÉANE

Le 14 avril 2004, S.T.Dupont a émis 4 756 871 obligations à option de conversion et/ou échange en actions nouvelles ou existantes (OCÉANE) au prix de 4,73 euros. Cet emprunt d'une valeur nominale de 22,5 millions d'euros porte un intérêt de 7 % payable à terme échu le 1^{er} avril de chaque année. Les obligations sont remboursables en totalité le 1^{er} avril 2009.

Outre le remboursement de l'obligation convertible de 12,6 millions d'euros émise en 1999 arrivant à échéance le 1^{er} avril 2004, l'OCÉANE lancée le 24 mars 2004 (ouverture du délai de souscription) a été mise en œuvre pour financer le plan de redéploiement de la marque.

L'actionnaire majoritaire, après finalisation de l'opération, a indiqué à la société qu'il était détenteur de 3 403 485 obligations convertibles correspondant à 71,55 % des 4 756 871 obligations convertibles émises au total.

Les fonds levés ont été utilisés pour financer les investissements en nouveaux produits et dans le développement du réseau international de distribution contrôlée. Cependant, la performance des ventes, en retard par rapport aux attentes de l'entreprise, a eu pour conséquence une augmentation des stocks à la fin de l'exercice, et a représenté un emploi financier supplémentaire non prévu dans le plan stratégique.



2. ÉVOLUTION GÉNÉRALE

2.1 Environnement international

En dépit de l'effet négatif que constituent pour l'économie mondiale la poursuite de la baisse du dollar et l'envolée du prix du pétrole, l'exercice 2004-2005 s'est déroulé dans un contexte de forte croissance, principalement véhiculée par l'Asie, et en particulier la Chine, ainsi que par les États-Unis.

La poursuite du conflit irakien et le raz de marée en Asie du Sud ont eu, face à cette reprise, des conséquences économiques limitées.

La Chine est devenue la troisième puissance commerciale du monde et propulse dans son sillage les autres pays d'Asie. Le Japon a maintenu son niveau de croissance, grâce aux exportations vers la Chine. Après une année difficile fortement impactée par les effets du SRAS, Hong Kong a renoué avec la croissance affichant pour 2004 un taux de 7,5 %.

La Corée et Taïwan profitent elles aussi de la croissance du marché chinois. Comme pour le Japon, leurs exportations vers ce pays leur ont permis de renouer avec la croissance.

L'Europe accuse un retard au regard des autres économies et peine à sortir de la crise économique, à l'exception de la Russie qui a connu, cette année encore, une forte croissance (+ 6,7 %).

L'évolution de la parité euro/dollar et des monnaies liées continue de peser sur les exportations des entreprises européennes. L'Italie est le plus mauvais élève de la zone euro avec une croissance du PIB de 1,4 %. L'Allemagne, dont le commerce extérieur a été fragilisé par la baisse du dollar par rapport à l'euro, ainsi que par la hausse des cours du pétrole et des matières premières, reste installée dans la crise économique avec une croissance de son PIB de 1,8 % seulement. La France et la Belgique connaissent une lente reprise de la croissance (supérieure à 2 % pour ces deux pays). Même si la hausse du cours du pétrole a pénalisé l'Espagne, la croissance reste satisfaisante dans ce pays avec une hausse de 3 % du PIB. Enfin, la conjoncture meilleure que prévue au Royaume-Uni lui permet de conserver une croissance stable de 3,2 %.

Aux États-Unis, l'activité reste relativement soutenue avec un taux de croissance du PIB de 3,9 %. Le dollar a continué de se déprécier face à l'euro sous l'effet des déficits jumeaux gigantesques des États-Unis (budgétaire et balance des paiements).

2.2 Évolution de S.T.Dupont

Malgré l'évolution défavorable de la parité euro/dollar pour le Groupe, le chiffre d'affaires connaît une forte progression, effet concret de la politique de déploiement de la marque S.T.Dupont, entamée il y a deux ans.

Le chiffre d'affaires s'élève pour l'exercice clos le 31 mars 2005 à 91,5 millions d'euros. Il progresse de 6,4 % par rapport à l'exercice précédent. À taux de change constant, cette progression s'élève à 8,9 %.



3. ÉVOLUTION PAR ACTIVITÉ

| | Chiffre d'affaires au 31/03/05 effet de change inclus | | Variation % versus 31/03/04 | Chiffre d'affaires au 31/03/05 au taux de mars 2004 | | Variation % versus 31/03/04 | Chiffre d'affaires au 31/03/04 | |
|------------------------------------|----------------------------------------------------------------|--------------|-----------------------------------|--------------------------------------------------------------|--------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--------------|
| | Millions d'euros | % | | Millions d'euros | % | | Millions d'euros | % |
| Briquets et stylos | 53,1 | 58,0 | + 8,1 | 54,1 | 57,8 | + 10,2 | 49,2 | 57,1 |
| Maroquinerie et autres | 33,8 | 37,0 | + 3,6 | 34,7 | 37,1 | + 6,3 | 32,6 | 38,0 |
| Chiffre d'affaires produits | 86,9 | 95,0 | + 6,3 | 88,8 | 94,9 | + 8,6 | 81,8 | 95,1 |
| Licences | 4,6 | 5,0 | + 9,3 | 4,8 | 5,1 | + 14,9 | 4,2 | 4,9 |
| Chiffre d'affaires net | 91,5 | 100,0 | + 6,4 | 93,6 | 100,0 | + 8,9 | 86,0 | 100,0 |

3.1 Briquets et stylos

L'activité briquets progresse de 7,3 % à taux de change constant (+ 5,0 % avec effet de change). Les nouvelles lignes (D-Light et Mini X.tend) expliquent en grande partie cette progression, ainsi que la série limitée James Bond.

Les marchés asiatiques, y compris Japon, montrent une évolution très favorable (croissance du chiffre d'affaires briquets de 14,3 % par rapport à l'année dernière). En particulier, la zone Hong Kong-Chine, fortement pénalisée l'année dernière par la restructuration du réseau, enregistre cette année une progression de 14,7 % plus particulièrement dans le réseau Retail.

Les États-Unis enregistrent eux aussi une croissance exceptionnelle de 28,0 % à taux de change constant. Le succès des séries limitées, et en particulier la ligne James Bond explique cette performance.

La tendance à la baisse de l'activité briquets sur le marché européen se confirme, à l'exception de l'Allemagne qui affiche une très légère croissance (+ 1,6 %) et de l'Espagne dont les ventes restent stables.

Enfin, l'activité briquets progresse au Moyen-Orient.

Le chiffre d'affaires de l'activité instruments à écrire connaît une forte progression de 15,4 % à taux de change constant (chiffre d'affaires à taux de change courant en hausse de 13,7 %). Le lancement de la ligne D.Link ainsi que de la série limitée James Bond contribue largement à cette croissance.

Au sein de l'Europe, la France contribue fortement à ce résultat (+ 23,3 % par rapport à l'année dernière), du fait notamment des ventes dans les boutiques et de la progression de l'activité cadeaux d'affaires.

L'Allemagne et les pays de l'Est participent à la performance de l'Europe et enregistrent des progressions supérieures à la moyenne (respectivement de 27,8 % et de 22,5 %).

En Asie, les ventes d'instruments à écrire au Japon augmentent de 30,9 % à taux de change constant.

Les ventes sur le secteur Amériques sont en hausse de 19,9 % hors effet de change, cette progression s'expliquant par l'augmentation des ventes d'instruments à écrire aux États-Unis (+ 22,2 % à taux de change constant), où le lancement de la série limitée James Bond a été très réussi.

Enfin, les cadeaux d'affaires ont soutenu les ventes au Moyen-Orient (+ 12,0 % par rapport à l'année dernière).

3.2 Maroquinerie et autres produits

Les autres gammes – qui comprennent la maroquinerie, les ceintures, les accessoires et le prêt-à-porter – enregistrent des ventes totales en hausse de 6,3 % hors effet de change par rapport à l'année dernière.

La maroquinerie (articles de cuir et ceintures) est en progression de 9,5 % à taux de change constant. La progression du chiffre d'affaires provient essentiellement de la performance des boutiques, notamment en France (+ 26,1 %), dans les pays de l'Est (+ 30,1 %) et sur la zone Hong Kong-Chine (+ 45,7 %). L'élargissement des gammes ainsi qu'un positionnement plus élevé sur les prix des nouveaux modèles, expliquent également l'augmentation du chiffre d'affaires.

Les ventes de montres décroissent du fait de l'absence de lancement durant l'exercice conformément au budget.

Les ventes d'accessoires de la marque S.T.Dupont continuent de progresser notamment en Europe (+ 9 % hors effet de change) du fait d'une gamme élargie et rajeunie. Les ventes d'accessoires augmentent spectaculairement en Espagne (+ 12,4 %). La progression est également très importante dans les pays de l'Est (+ 36,1 %) et en Asie, hors Japon, avec un taux de croissance de + 25,1 %.

À périmètre et change comparables, la progression de l'activité prêt-à-porter est de 12,4 % (8,3 % avec effet de change). En Asie (hors Japon), le chiffre d'affaires progresse de 16,4 %, en particulier sur la zone Hong Kong-Chine et en Corée (+ 21 % hors effet de change).

3.3 Licences

Le montant des redevances augmente de 9,3 % par rapport à l'année dernière (+ 14,9 % à taux de change constant) du fait des licences prêt-à-porter au Japon et en Chine.

4. ÉVOLUTION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

| | Chiffre d'affaires au 31/03/05 effet de change inclus | | Variation % versus 31/03/04 | Chiffre d'affaires au 31/03/05 au taux de mars 2004 | | Variation % versus 31/03/04 | Chiffre d'affaires au 31/03/04 | |
|------------------------------------|----------------------------------------------------------|--------------|-----------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------|-----------------------------------|--------------------------------|--------------|
| | Millions d'euros | % | | Millions d'euros | % | | Millions d'euros | % |
| France | 10,7 | 12,3 | + 20,9 | 10,7 | 12,0 | + 20,9 | 8,8 | 10,8 |
| Europe (hors France) | 28,7 | 33,0 | + 6,7 | 28,7 | 32,3 | + 6,6 | 26,9 | 32,9 |
| Asie | 37,7 | 43,4 | + 2,9 | 39,3 | 44,3 | + 7,2 | 36,7 | 44,8 |
| Amériques | 4,1 | 4,8 | + 12,1 | 4,4 | 5,0 | + 20,4 | 3,7 | 4,5 |
| Autres | 5,7 | 6,6 | + 0,2 | 5,7 | 6,4 | + 0,2 | 5,7 | 7,0 |
| Chiffre d'affaires produits | 86,9 | 100,0 | + 6,3 | 88,8 | 100,0 | + 8,6 | 81,8 | 100,0 |

4.1 France

La marque S.T.Dupont progresse de 13 %, tirée par la hausse du chiffre d'affaires sur l'activité instruments à écrire (+ 21,7 %) et les ventes de maroquinerie (+ 25,7 %).

Les ventes à des tiers contribuent de manière significative à l'augmentation du chiffre d'affaires (+ 63,3% par rapport à l'année dernière) ; elles concernent en particulier les ventes de stylos (23,3 %) et d'accessoires (+ 62,0 %).

Les ventes dans le réseau Retail augmentent de 42,5 %. La réouverture de la boutique Montaigne au nouveau concept porte ses fruits puisque son chiffre d'affaires progresse de 45,4 %. L'ouverture de Marne-la-Vallée (magasin de fin de séries) est également un réel succès.

L'activité cadeaux d'affaires a également été très dynamique sur l'exercice avec une progression de 53 %.

4.2 Europe (hors France)

Le total des ventes sur le reste de l'Europe progresse de 6,6 %.

Les pays de l'Est enregistrent la plus forte croissance (+ 24,7 %) grâce au développement du réseau de vente contrôlé (rénovation de boutiques en Russie et implantation croissante de la marque dans les autres pays de l'Est).

Toutes les lignes de produits sont en hausse. La hausse de l'activité maroquinerie est particulièrement remarquable (+ 30,1 %) grâce à la Russie, où le concept nouveau des boutiques a trouvé un réseau de distribution particulièrement favorable à cette activité.

Comme l'année dernière, l'Espagne affiche un taux de croissance très performant (+ 16,7 % des ventes). Des ventes d'accessoires à des tiers contribuent significativement à cette hausse.



Les ventes au Benelux sont en diminution de 16,7 % en raison de la fermeture de la boutique début août 2004. Sur le réseau traditionnel, le chiffre d'affaires est stable. De même, l'activité est stable sur la zone Allemagne-Suisse.

Le marché italien, comme l'année dernière, enregistre une croissance de 2,4 %.

Les autres pays du sud de l'Europe enregistrent une baisse du chiffre d'affaires de 5,7 %, provenant essentiellement de la mauvaise performance du Portugal où le réseau de distribution est en pleine réorganisation.

4.3 Asie (y compris Japon)

Les ventes en Asie augmentent de 7,2 % par rapport à l'année dernière à taux de change constant et de 2,9 % à taux de change courant. Compte tenu du chiffre d'affaires exceptionnel généré l'année dernière au Japon par l'activité prêt-à-porter jusqu'à la reprise par le licencié Itochu, la croissance aurait été de 10,7 % à périmètre comparable à taux de change constant.

À l'exception de Taïwan et de la Corée, toutes les régions sont en croissance.

Le chiffre d'affaires de la zone Hong Kong-Chine, particulièrement dynamique, progresse de 16,6 % hors effet de change, grâce en particulier aux excellentes performances du prêt-à-porter et de la maroquinerie. Cette progression est, comme prévu, le résultat du développement du réseau de distribution contrôlée entamé l'année dernière (croissance de 42,0 % du chiffre d'affaires Retail à taux de change constant). La part de l'activité Retail y représente à la fin de l'exercice 47,7 % du chiffre d'affaires (contre 38,3 % l'année dernière).

Au Japon, le chiffre d'affaires de la filiale s'accroît de 2,7 % hors effet de change. À périmètre comparable (retraité des ventes gérées en direct par S.T.Dupont avant la signature du contrat avec Itochu l'année dernière), la croissance aurait été de 12,4 % à taux de change constant. La forte progression des ventes de briquets explique la performance de ce pays. Comme attendu, l'activité Retail progresse fortement (+ 24,2 % à périmètre constant). L'activité Retail pèse pour 15,8 % du chiffre d'affaires total en 2005 contre 12,9 % l'année dernière.

La filiale de Taïwan montre une diminution sur la totalité de ses activités (- 21,1 % par rapport à l'année dernière). Cette évolution est expliquée par la volonté du Groupe d'assainir le réseau de grossistes et donc de diminuer le

nombre de distributeurs comme cela a été fait en Chine l'année dernière, puis de développer le réseau de distribution contrôlée.

Comme l'année dernière, les ventes en Corée sont en recul, sur un marché concurrentiel toujours très difficile. La forte croissance de l'activité prêt-à-porter ne suffit pas à compenser le recul important des ventes de briquets.

4.4 Amériques

Une fois de plus, les Amériques affichent cette année encore 20,4 % de croissance à taux de change constant (12,1 % à taux de change courant). Les États-Unis, qui représentent la plus grosse part du chiffre d'affaires de cette zone, progressent de 27,7 % à taux de change constant. C'est surtout la forte demande des séries limitées qui dynamise les ventes de briquets et stylos, le marché bénéficiant de fidèles collectionneurs. À noter que les ventes de briquets affichent une croissance record sur cette zone.

4.5 Autres marchés

Le Moyen-Orient est un marché à peu près stable avec une augmentation des ventes de 1,7 % par rapport à l'exercice précédent. La série limitée James Bond a eu un fort succès sur cette zone, qui explique en partie la progression des ventes de briquets (+ 18,1 %). À noter, la très bonne performance des cadeaux d'affaires en stylos qui participe significativement à la croissance sur cette zone (progression de 14,1 % sur l'activité instruments à écrire depuis l'année dernière). Cependant, ce marché où l'activité montres est généralement importante souffre de l'absence de lancement d'une nouvelle gamme sur l'exercice.



5. RESSOURCES HUMAINES

Recrutement

Une politique de recrutement active a été menée au cours de l'exercice écoulé, avec un double objectif : renouveler les générations pour préparer l'avenir et renforcer certaines structures dans le cadre de la stratégie de renouvellement de la marque.

La plupart des embauches au centre industriel, notamment dans les secteurs Qualité et Industrialisation, ont été réalisées dans le cadre de l'accord CATS/CASA signé en 2003.

Par ailleurs, pour permettre la réalisation des objectifs d'ouvertures de boutiques et d'augmentation significative du chiffre d'affaires, la Direction Retail ainsi que le personnel des boutiques ont été renforcés.

De même, la politique active de développement des nouveaux produits a nécessité le recrutement de nouvelles compétences au sein des départements Marketing, Développement et Qualité.

Enfin, la société a poursuivi sa politique de rééquilibrage progressif de la pyramide des âges.

Formation

La formation est l'un des axes stratégiques du développement durable et la politique suivie par l'entreprise dans ce domaine répond à plusieurs objectifs : renforcer la compétitivité par la formation technique, développer les compétences et offrir des évolutions professionnelles attractives.

Le plan de formation et d'apprentissage aux postes élaboré au centre industriel, en raison de ses objectifs et de son contenu, a pu être en partie financé grâce à l'obtention d'une subvention du Fonds social européen.

Communication

Dans un souci de cohésion sociale et d'adhésion à la stratégie de l'entreprise, des réunions de cadres destinées à définir des axes de progrès ont été mises en place au centre industriel.

Par ailleurs, un journal d'information interne, réalisé par des salariés, a été lancé en 2005. Ce journal, diffusé à l'ensemble du personnel, présente les nouveaux produits et les différents services de l'entreprise.

6. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

La société a privilégié dans sa politique d'investissement le développement des produits nouveaux. Les investissements à l'usine de Faverges se montent à 2,2 millions d'euros environ.

Elle a par ailleurs procédé à des investissements informatiques significatifs pour l'extension du système de gestion de boutiques et l'évolution du système de gestion des forces de vente, investissements informatiques qui ont permis l'évolution de l'architecture réseau et le projet CAO (système de données techniques).

Elle a poursuivi son effort d'investissement dans le cadre de l'extension du réseau de distribution en propre avec l'ouverture et la rénovation de plusieurs boutiques, pour un montant de 3,1 millions d'euros.

Enfin, au niveau Environnement-Sécurité, la société a réalisé son objectif de réduction des rejets aqueux et finalisé son plan de réduction des Composés Organiques Volatils (COV).

Par ailleurs, la politique de réduction des risques industriels, en particulier chimiques et électriques, a été poursuivie.



7. RÉSULTATS ET STRUCTURE FINANCIÈRE

7.1 Analyse des résultats

Le résultat encore affecté par les effets de change, présente une perte supérieure à celle de l'année précédente. Le niveau de chiffre d'affaires, inférieur aux attentes de la société, n'a pas permis de compenser les coûts mis en œuvre pour opérer le *rebranding*.

Marge brute

Le taux de marge brute de l'exercice s'élève à 48,4 %, soit une légère augmentation par rapport à l'année dernière, et ce malgré l'impact défavorable cette année encore, des effets de change. Sur le chiffre d'affaires, l'impact peut être estimé à 2,1 millions d'euros (manque à gagner), qui se retrouve au niveau de la marge à hauteur de 1,9 million d'euros, la plupart des coûts étant libellés en euros. À taux de change constant, le taux de marge brute aurait augmenté de presque 2 points par rapport à l'année dernière, à 49,6 %. Néanmoins, la marge brute inclut des coûts exceptionnels d'industrialisation liés à la fabrication de l'une des nouvelles lignes.

Marge opérationnelle

Le résultat d'exploitation de l'exercice est une perte de 3,4 millions d'euros. L'évolution de la parité euro/dollar a un impact négatif de 1,6 million d'euros.

Les frais de communication sont en forte croissance maîtrisée par rapport à l'exercice précédent (+ 10,2 %), et représentent 8,1 % du chiffre d'affaires contre 7,8 % l'année dernière.

Les frais commerciaux augmentent de 15,5 % par rapport à l'année dernière. Ils représentent 21,1 % du chiffre d'affaires au 31 mars 2005 contre 19,4 % l'année dernière. Ce taux prend en compte les investissements soutenus pour le développement du réseau Retail, notamment sur la zone Hong Kong-Chine, au Japon et en France. Il intègre également l'augmentation des commissions directement liées à la croissance des ventes sur certaines zones.

Les frais administratifs ont été maîtrisés (+ 1,3 % par rapport à l'année dernière), et représentent 22,9 % du chiffre d'affaires de l'exercice 2004-2005, contre 24 % en 2003-2004. Cette augmentation inclut les coûts liés au renforcement des équipes Marketing et Communication (+ 21 %). Les frais de recherche et développement sont stables. Les frais purement administratifs diminuent de 5,6 % par rapport à l'exercice précédent ; ils bénéficient de reprises de provisions pour dépréciation des stocks.

Résultat financier

Le résultat financier est une perte de 1,5 million d'euros en nette dégradation par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution provient essentiellement des intérêts à courir sur l'OCÉANE émise le 14 avril 2004. Par ailleurs, cette année encore, le Groupe bénéficie d'un profit de change de 0,8 million d'euros.

Résultat exceptionnel

La perte exceptionnelle comprend essentiellement l'impact de la réorganisation du réseau au nouveau concept ainsi que l'actualisation de provisions sociales.

Enfin la charge d'impôt s'élève à 0,4 million d'euros, en nette diminution par rapport à l'année dernière.

L'effet de change net (négatif) au niveau du résultat net est estimé à 1,5 million d'euros.

7.2 Structure financière

Le retard du chiffre d'affaires par rapport aux attentes, ainsi que les coûts générés par le plan de déploiement expliquent la perte enregistrée sur l'exercice.

Par ailleurs, le décalage des ventes sur les deux derniers mois, l'élargissement des gammes et le déploiement du réseau Retail ont conduit à une augmentation du niveau de stocks, et donc du besoin en fonds de roulement. À fin mars 2005, le montant des stocks nets s'élève à 29,5 millions d'euros, soit une augmentation de 7,9 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Les investissements ont été importants, conformément au plan stratégique (acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant global de 7,4 millions d'euros).

Les éléments cités ci-dessus mettent en évidence l'utilisation des fonds levés en avril 2004, et ainsi, la position de la trésorerie à fin mars 2005.



La trésorerie du Groupe s'élève à 9,7 millions d'euros au 31 mars 2005 contre 18,6 millions d'euros à la fin de l'exercice précédent. La variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation s'élève à 7,7 millions d'euros (dont une variation du besoin en fonds de roulement de 5,6 millions d'euros) ; celle de la trésorerie issue des opérations d'investissement est de 6,9 millions d'euros. À contexte inchangé, sur la base des estimations actuelles de la société, la situation de trésorerie de la maison mère s'annonce tendue pour certains mois de l'exercice en cours, périodes où traditionnellement, les besoins de trésorerie sont les plus importants.

L'endettement financier représente au 31 mars 2005, 90 % des capitaux propres, ou 19 % si l'on considère la quote-part de Broadgain, l'actionnaire majoritaire, dans l'Océane comme du quasi-capital.

Le Groupe a mis en œuvre des actions pour baisser les stocks à très court terme. Les efforts pour trouver de nouvelles réductions de coûts sont renforcés, et le Groupe mène des négociations pour rechercher les financements nécessaires.

8. PERSPECTIVES

Les réussites de 2004-2005 sont très encourageantes, grâce à la plus grande attractivité de la marque, la croissance des ventes dans le réseau Retail et l'accueil favorable de la modernité des nouvelles lignes. Ces succès confirment le potentiel de la marque S.T.Dupont qui est en mesure de s'imposer comme l'un des acteurs du luxe masculin. Cependant, les bénéfices du plan de redéploiement de la marque se refléteront dans les comptes du Groupe plus lentement qu'ambitionné.

S.T.Dupont considère que le plan ambitieux qu'il s'est fixé reste la voie stratégique indispensable au devenir du Groupe.

Le Groupe continuera à bénéficier des actions mises en œuvre l'année dernière. Les actions de réduction des coûts, les nouveaux lancements, devraient permettre, sous réserve d'informations non connues à ce jour, d'accroître positivement les performances sur le prochain exercice.

9. PASSAGE AU RÉFÉRENTIEL COMPTABLE IFRS

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe S.T.Dupont seront établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS à compter du 1^{er} avril 2005 telles qu'approuvées par l'Union européenne. Les premiers comptes publiés par S.T.Dupont en IFRS seront ceux de l'exercice clos le 31 mars 2006 (semestriels et annuels) présentés de façon comparative avec ceux de l'exercice clos au 31 mars 2005.

Afin de préparer la transition au référentiel IFRS, le Groupe a mis en place une équipe de travail regroupant l'ensemble des fonctions financières, assistée d'un cabinet expert indépendant. Ce groupe de travail a procédé au diagnostic, au calcul des impacts et à l'adaptation des systèmes d'information. Les impacts sur le bilan d'ouverture sont en cours de finalisation. Par ailleurs, le Groupe a mis à niveau son logiciel d'immobilisations pour une gestion des multi-normes ainsi que son outil de reporting et de consolidation pour permettre une publication des comptes aux normes IAS/IFRS. Un programme de formation de l'ensemble des équipes du Groupe est en cours de réalisation.

Le Groupe S.T.Dupont ne donnera des informations chiffrées sur l'impact des normes IFRS qu'après fiabilisation et validation de ces informations dans leur intégralité suivant les recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers. Ces informations seront fournies lors de la publication semestrielle au 30 septembre 2005 selon les modalités décrites au paragraphe 9.2.

Néanmoins, les principales divergences identifiées avec les normes françaises actuelles sont détaillées ci-après :



9.1 Principes généraux

Les principaux impacts sont les suivants :

IFRS 1 – Première application

Selon les dispositions prévues par la norme IFRS 1, S.T.Dupont a retenu les choix suivants quant au retraitement rétrospectif des actifs et des passifs selon les normes IFRS :

- les écarts de conversion cumulés au 1^{er} avril 2004, résultant de la variation des capitaux propres des sociétés étrangères, seront remis à zéro. Cette option n'a aucun impact sur les capitaux propres d'ouverture et résultats futurs, sauf en cas de cession d'activité pour le calcul de la plus ou moins-value. Cette option a été retenue ;
- l'option de la juste valeur pour déterminer la valeur des actifs corporels au bilan d'ouverture n'a pas été retenue ;
- les écarts actuariels au 1^{er} avril 2004 seront imputés aux capitaux propres.

IFRS 2 – Paiement en actions

L'application de la norme IFRS 2 a pour conséquence de changer le mode de comptabilisation des options de souscription ou d'achat d'actions attribuées par le Groupe aux bénéficiaires.

L'impact sur le résultat correspondra à la répartition sur la période d'acquisition des droits de la juste valeur des options attribuées aux bénéficiaires à la date d'attribution. Cette charge de personnel viendra minorer la marge opérationnelle du Groupe.

L'application de la norme IFRS 2 n'a aucun impact sur les capitaux propres d'ouverture, le programme d'attribution d'options ne datant que de janvier 2005. La charge sera comptabilisée en contrepartie des réserves consolidées.

IAS 16 – Immobilisations corporelles

La norme IAS 16 prévoit l'utilisation de durées d'amortissement propres à chacun des composants d'un même actif immobilisé et prévoit de revoir les durées d'utilité de l'ensemble de ses immobilisations sur une base annuelle. Le Groupe a analysé ses actifs afin de prendre en compte ces nouvelles règles.

Le retraitement rétrospectif des amortissements lié à la décomposition des immobilisations industrielles et les changements de durées d'utilité traités en rétrospectif auront un impact sensible sur la valeur nette des immobilisations corporelles.

Afin d'identifier les pertes de valeur éventuelles sur les immobilisations corporelles, le Groupe a déterminé des indices de dépréciation qui seront revus annuellement.

IAS 17 – Contrats de location

Le Groupe a identifié un petit nombre de contrats qualifiés de contrats de location financement. L'application de cette norme aura un impact léger sur les actifs immobilisés et l'endettement du Groupe.

IAS 18 – Reconnaissance des produits

Le Groupe prend en compte l'ensemble des critères retenus par la norme IAS 18 pour comptabiliser ses produits. Cette prise en compte aura une incidence sur la présentation du compte de résultat.

IAS 19 – Avantages au personnel

Le Groupe a procédé à un recensement de ses engagements de retraite et avantages similaires. Aucun engagement significatif non reconnu n'a été identifié.

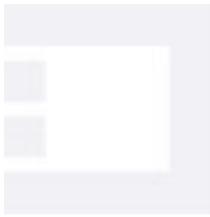
En application de la norme IFRS, le Groupe comptabilisera le coût lié à l'actualisation des engagements en résultat financier et non plus en frais opérationnels.

Les écarts actuariels au 1^{er} avril 2004 seront imputés aux capitaux propres.

IAS 36 – Dépréciation d'actifs

Selon la norme IAS 36, la valeur d'utilité des actifs corporels et incorporels est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur, passés en revue à chaque clôture. Pour ce test, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (UGT). La valeur de ces UGT est déterminée par rapport à des flux futurs nets de trésorerie actualisés.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée. Lorsqu'une UGT contient un goodwill, la perte de valeur réduit en général en priorité le goodwill, avant qu'une dépréciation ne soit constatée le cas échéant sur les autres immobilisations de l'UGT.



Toutefois, dans certains cas, l'apparition de facteurs de perte de valeur propres à certains actifs peut être de nature à motiver un test et justifier une dépréciation de ces actifs indépendamment de l'UGT à laquelle ils étaient jusque-là rattachés.

La mise en œuvre d'une méthodologie précise est en cours de finalisation dans le cadre de la première application d'IAS 36.

IAS 38 – Immobilisations incorporelles

Frais de développement

Sur la base des critères définis par IAS 38, le Groupe immobilisera une partie de ses frais de développement actuellement comptabilisée en charges. L'absence de données historiques suffisamment précises sur les projets antérieurs au 1^{er} avril 2004 ne permet pas d'effectuer un retraitement rétrospectif et l'activation des frais de développement se fera uniquement pour les dépenses engagées à compter du 1^{er} avril 2004 dans la mesure où ils répondent aux critères définis par la norme.

L'activation des frais de développement n'aura donc aucune incidence sur les capitaux propres d'ouverture.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition positifs ne feront plus l'objet d'un amortissement à partir du 1^{er} avril 2004, mais feront l'objet d'un test annuel de dépréciation conformément à IAS 36.

Droit au bail

Le traitement des droits au bail est en cours de validation auprès de nos Commissaires aux Comptes.

IAS 32 et 39 – Instruments financiers

Compte tenu de l'adoption tardive en 2004 des normes IAS 32 et 39 relatives aux instruments financiers par l'Union européenne, S.T.Dupont a retenu l'option de n'appliquer ces deux normes qu'à compter du 1^{er} avril 2005 : l'impact correspondant sera enregistré en capitaux propres au 1^{er} avril 2005.

9.2 Prochaines étapes du passage aux normes IFRS

La publication des comptes consolidés de l'exercice 2004-2005 retraités selon les principes IFRS ainsi que la présentation du bilan d'ouverture au 1^{er} avril 2004 seront effectués dans le cadre de la communication des données chiffrées relatives au premier semestre de l'exercice 2005-2006 au 30 septembre 2005.

La présentation de ces comptes consolidés inclura un compte de résultat, un bilan, un tableau de flux de trésorerie ainsi qu'un tableau de variation des capitaux propres, avec pour chacun des éléments principaux une réconciliation détaillée entre les principes comptables français et les normes IFRS. L'impact (sur les capitaux propres et l'endettement du Groupe) de la première application des normes IAS 32 et 39 relatives aux instruments financiers sera également présenté.

Enfin, le Groupe publiera ses comptes annuels clos le 31 mars 2006 selon les normes IFRS avec une information comparative au 31 mars 2005.



COMPTE DE RÉSULTAT

| (En milliers d'euros) | Notes | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
|-----------------------------------------------|---------|----------------|----------------|----------------|
| Chiffre d'affaires net "Produits" | 20 | 86 936 | 81 786 | 82 222 |
| Redevances | 20 | 4 573 | 4 182 | 4 347 |
| Chiffre d'affaires net total | 20 & 21 | 91 509 | 85 968 | 86 569 |
| Coûts des ventes | | (47 201) | (44 928) | (44 736) |
| Marge brute | | 44 308 | 41 040 | 41 833 |
| Frais de communication | | (7 394) | (6 712) | (6 652) |
| Frais commerciaux | 22 | (19 317) | (16 710) | (16 226) |
| Frais généraux et administratifs | 22 | (20 953) | (20 670) | (19 983) |
| Résultat des sociétés mises en équivalence | | (54) | 10 | (10) |
| Résultat d'exploitation | 20 & 21 | (3 410) | (3 042) | (1 038) |
| Résultat financier | 23 | (1 472) | (349) | (652) |
| Éléments inhabituels des activités ordinaires | 24 | (349) | (899) | (2 068) |
| Résultat courant | | (5 231) | (4 290) | (3 758) |
| Impôts sur les résultats | 25 & 26 | (410) | (669) | (1 241) |
| Résultat net des entreprises intégrées | | (5 641) | (4 959) | (4 999) |
| Amortissement des écarts d'acquisition | | (322) | (335) | (335) |
| Résultat net – part du Groupe | | (5 963) | (5 294) | (5 334) |
| Résultat net par action (en euros) | 27 | (0,96) | (0,85) | (0,86) |

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.



BILAN ACTIF

| (En milliers d'euros) | Notes | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
|---------------------------------------------------|-------|---------------|---------------|---------------|
| Actif immobilisé | | | | |
| Écarts d'acquisition | 3 | 2 842 | 3 165 | 3 499 |
| Immobilisations incorporelles (nettes) | 4 | 5 974 | 5 530 | 5 546 |
| Immobilisations corporelles (nettes) | 5 | 14 126 | 11 439 | 10 534 |
| Immobilisations financières (nettes) | 6 | 1 551 | 950 | 755 |
| Titres mis en équivalence | 7 | 768 | 822 | 812 |
| Impôts différés | 26 | 903 | 1 147 | 1 310 |
| Total de l'actif immobilisé | | 26 164 | 23 053 | 22 456 |
| Actif circulant | | | | |
| Stocks et en-cours (nets) | 8 | 29 533 | 21 588 | 25 214 |
| Créances clients et comptes rattachés (nets) | 9 | 19 505 | 19 492 | 17 413 |
| Autres créances et comptes de régularisation | 10 | 7 136 | 6 651 | 6 674 |
| Disponibilités et valeurs mobilières de placement | 11 | 14 643 | 21 285 | 12 785 |
| Total de l'actif circulant | | 70 817 | 69 016 | 62 086 |
| Total de l'actif | | 96 981 | 92 069 | 84 542 |

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.



BILAN PASSIF

| (En milliers d'euros) | Notes | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
|------------------------------------------------|---------|----------------|----------------|----------------|
| Capitaux propres – part du Groupe | 12 | | | |
| Capital | | 9 963 | 9 962 | 9 962 |
| Primes d'émission, de fusion et d'apport | | 1 013 | 1 021 | 1 019 |
| Réserves | | 22 617 | 27 911 | 33 245 |
| Réserves de conversion | | (948) | (218) | 959 |
| Résultat net – part du Groupe | | (5 963) | (5 294) | (5 334) |
| Total capitaux propres – part du Groupe | | 26 682 | 33 382 | 39 851 |
| Provisions pour risques et charges | 13 & 14 | 8 920 | 9 684 | 10 075 |
| Dettes à plus d'un an | | | | |
| Emprunts obligataires convertibles | 15 | 22 499 | 0 | 11 991 |
| Emprunts et dettes financières | 16 | 38 | 43 | 48 |
| Impôts différés | 26 | 19 | 12 | 195 |
| Total des dettes à plus d'un an | | 22 556 | 55 | 12 234 |
| Dettes à moins d'un an | | | | |
| Emprunts obligataires convertibles | 15 | 1 519 | 12 513 | 524 |
| Emprunts et dettes financières | 16 | 14 842 | 18 378 | 3 786 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 17 | 11 451 | 7 065 | 7 785 |
| Autres dettes et comptes de régularisation | 18 | 11 011 | 10 992 | 10 287 |
| Total des dettes à moins d'un an | | 38 823 | 48 948 | 22 382 |
| Total du passif | | 96 981 | 92 069 | 84 542 |

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

| (En milliers d'euros) | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| I – Opérations d'exploitation | | | |
| Résultat net | (5 963) | (5 294) | (5 334) |
| Dotations aux amortissements | 3 691 | 3 738 | 3 883 |
| Amortissements des écarts d'acquisition | 322 | 335 | 335 |
| Variation des provisions | (658) | (307) | 1 534 |
| Plus ou moins-values de cessions | 283 | 33 | 66 |
| Impôts différés | 211 | (26) | 272 |
| Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence, nette des dividendes versés | 54 | (10) | 10 |
| Capacité d'autofinancement | (2 060) | (1 531) | 766 |
| Variation des stocks et en-cours | (8 281) | 3 222 | (1 533) |
| Variation des clients et comptes rattachés | (464) | (2 264) | 2 112 |
| Variation des autres créances | (1 420) | (239) | (839) |
| Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés | 4 472 | (1 307) | 1 182 |
| Variation des autres dettes | 91 | 1 491 | 485 |
| Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation | (5 602) | 903 | 1 407 |
| Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation | (7 662) | (628) | 2 173 |
| II – Opérations d'investissement | | | |
| Acquisition d'immobilisations incorporelles | (1 121) | (813) | (759) |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (6 318) | (3 985) | (3 641) |
| Acquisition d'autres immobilisations financières | 0 | 0 | 0 |
| Acquisition de filiales, nette de la trésorerie acquise | 0 | 0 | 0 |
| Besoin de trésorerie (investissements) | (7 439) | (4 798) | (4 400) |
| Cessions d'immobilisations incorporelles | 330 | 0 | 0 |
| Cessions d'immobilisations corporelles | 217 | 101 | 24 |
| Cessions d'autres immobilisations financières | 0 | 0 | 0 |
| Cessions de filiales, nettes de la trésorerie cédée | 0 | 0 | 0 |
| Désinvestissements | 547 | 101 | 24 |
| Variation de la trésorerie issue des opérations d'investissement | (6 892) | (4 697) | (4 376) |
| III – Opérations de financement | | | |
| Réduction de capital | (23) | 0 | 0 |
| Émissions d'emprunts et dettes financières | 31 893 | 16 166 | 0 |
| Remboursements d'emprunts et dettes financières | (26 168) | (526) | 0 |
| Dividendes versés | 0 | 0 | (932) |
| Variation de la trésorerie issue des opérations de financement | 5 702 | 15 640 | (932) |
| Effets de la variation des cours de change sur la trésorerie | (29) | (760) | (555) |
| Variation nette de la trésorerie | (8 881) | 9 555 | (3 690) |
| Trésorerie à l'ouverture de l'exercice | 18 554 | 8 999 | 12 689 |
| Trésorerie à la clôture de l'exercice | 9 673 | 18 554 | 8 999 |

Pour la présentation des tableaux de flux, la trésorerie à la clôture comprend les éléments suivants :

| | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
|---------------------------------------------------|--------------|---------------|--------------|
| Disponibilités et valeurs mobilières de placement | 14 643 | 21 285 | 12 785 |
| Découverts bancaires | 4 970 | 2 731 | 3 786 |
| Total trésorerie nette | 9 673 | 18 554 | 8 999 |

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.



TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES – PART DU GROUPE

| Avant répartition (En milliers d'euros) | Nombre d'actions | Capital | Primes | Réserves consolidées | Réserve de conversion | Capitaux propres consolidés |
|--------------------------------------------|---------------------|--------------|--------------|-------------------------|--------------------------|-----------------------------------|
| Au 31 mars 2003 | 6 226 182 | 9 962 | 1 019 | 27 911 | 959 | 39 851 |
| Conversion d'obligations | 231 | 0 | 2 | 0 | 0 | 2 |
| Résultat de l'exercice | 0 | 0 | 0 | (5 294) | 0 | (5 294) |
| Réserve de conversion | 0 | 0 | 0 | 0 | (1 177) | (1 177) |
| Distribution de dividendes | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres mouvements | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Au 31 mars 2004 | 6 226 413 | 9 962 | 1 021 | 22 617 | (218) | 33 382 |
| Conversion d'obligations | 311 | 1 | (8) | 0 | 0 | (7) |
| Résultat de l'exercice | 0 | 0 | 0 | (5 963) | 0 | (5 963) |
| Réserve de conversion | 0 | 0 | 0 | 0 | (730) | (730) |
| Distribution de dividendes | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres mouvements | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Au 31 mars 2005 | 6 226 724 | 9 963 | 1 013 | 16 654 | (948) | 26 682 |

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.



Les montants figurant dans les notes ci-après sont exprimés en milliers d'euros.

Le Groupe S.T.Dupont fabrique ou fait fabriquer des articles de Luxe, et distribue ses produits dans le monde entier. La maison mère du Groupe est D and D International, holding du trust privé Broad Gain Investments Ltd dont les bénéficiaires sont, entre autres, Monsieur Dickson Poon et des membres de sa famille.

La société S.T.Dupont est cotée sur Euronext Paris S.A.

1. PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Général

Les comptes consolidés du Groupe S.T.Dupont sont établis conformément aux dispositions du règlement n° 99-02 du Comité de Réglementation Comptable (CRC) relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises publiques, homologué par arrêté du 22 juin 1999.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers des sociétés consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes du Groupe.

1.2 Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent les comptes de S.T.Dupont S.A. et des filiales dans lesquelles S.T.Dupont S.A. exerce directement un contrôle exclusif ou une influence notable. Les filiales sont consolidées à compter de la date du transfert effectif du contrôle au Groupe et ne sont plus consolidées à compter de la date de leur cession. Les comptes des sociétés contrôlées de manière exclusive sont consolidés par la méthode de l'intégration globale. Les comptes des sociétés où le Groupe S.T.Dupont exerce une influence notable sont consolidés par la méthode de la mise en équivalence. Compte tenu de la nature du compte de résultat et de l'activité des sociétés mises en équivalence, la quote-part de leur résultat est placée dans le résultat d'exploitation du Groupe S.T.Dupont.

La liste des sociétés consolidées figure dans la note 2.

1.3 Date d'arrêt des comptes

La date d'arrêt des comptes de S.T.Dupont S.A. est le 31 mars de chaque année. La date d'arrêt des comptes des filiales est également le 31 mars.

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels arrêtés à cette date.

1.4 Élimination de consolidation

Lors de l'établissement des comptes consolidés, les résultats d'opérations intra-Groupe sont éliminés. Dans le cas de l'intégration globale, les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés dans leur totalité. Ces éliminations concernent également les résultats de cession ou annulation de provisions pour dépréciation de titres consolidés ou de prêts à des filiales. Les dividendes et acomptes reçus par le Groupe sur les dividendes en provenance de sociétés consolidées sont annulés pour la détermination du résultat consolidé. La valeur comptable de la participation de S.T.Dupont S.A. dans ses filiales et la part de S.T.Dupont S.A. dans les capitaux propres de chaque filiale sont éliminées.



1.5 Conversion des états financiers

La conversion des états financiers des sociétés établis en devises étrangères est effectuée d'après les principes suivants :

- au cours de clôture pour les comptes de bilan ;
- au cours moyen de la période pour les comptes de résultat.

Le cours moyen est la moyenne des cours de clôture mensuels, pondérée par les chiffres d'affaires mensuels. L'écart de conversion, résultant d'une part de l'impact de la variation du taux de change entre l'ouverture et la clôture et, d'autre part, de l'utilisation de taux différents pour le compte de résultat et le bilan, est inclus dans les capitaux propres consolidés dans le poste "Réserve de conversion".

Les taux de conversion des devises "out" en euros sont les suivants :

| | Taux de clôture 31/03/05 | Taux de clôture 31/03/04 | Taux moyen 2004-2005 |
|-------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|----------------------------|
| 1 franc suisse | 0,6451389 | 0,6408562 | 0,6451389 |
| 1 yen | 0,0072004 | 0,0077641 | 0,0073604 |
| 1 livre sterling | 1,4543651 | 1,4940720 | 1,4742275 |
| 1 dollar US | 0,7738095 | 0,8180674 | 0,7738095 |
| 1 dollar US * | 0,7901438 | 0,8180674 | 0,8593650 |
| 1 dollar de Hong Kong | 0,0992063 | 0,1049208 | 0,1006606 |
| 1 nouveau dollar de Taïwan | 0,0243155 | 0,0245724 | 0,0238651 |
| 1 dollar de Singapour | 0,4687500 | 0,4886161 | 0,4725788 |
| 1 ringgit de Malaisie | 0,2036706 | 0,2161368 | 0,2093482 |
| 1 yuan | 0,0935218 | 0,098856 | 0,0943005 |

* Taux moyen calculé sur le chiffre d'affaires US dollar réalisé à l'export.

1.6 Instruments financiers

Le Groupe utilise divers instruments financiers pour se prémunir de son exposition aux risques de variation des cours de change et des taux d'intérêt. Le principe et le mode de comptabilisation sont les suivants :

Couvertures des risques de change

Le risque de change résultant des transactions commerciales est apprécié et couvert par la société mère dans le respect des règles de prudence. La société utilise différents instruments financiers pour couvrir ses positions, principalement des achats/ventes de devises à terme et des contrats d'options. Suivant la charte des engagements financiers entérinée par la Direction de la société, le Groupe S.T.Dupont pourrait être amené à utiliser des nouveaux instruments financiers (N.I.F.). L'utilisation éventuelle de ces N.I.F. n'aura jamais un caractère spéculatif, mais aura pour unique but de couvrir au comptant ou à terme des opérations en cours ou futures afin d'assurer ou de figer des taux ou des revenus découlant des activités commerciales et industrielles de S.T.Dupont dans le cadre normal d'une bonne gestion.

Les gains ou les pertes non réalisés résultant des contrats de change à terme sont soit constatés en compensation des gains ou des pertes non réalisés sur des actifs ou passifs couverts par ces instruments, soit différés si ces instruments ont été affectés à des opérations de l'exercice suivant.

Les pertes et les profits de change sont comptabilisés dans le résultat financier.

Couvertures des risques de taux d'intérêts

Lorsque le Groupe souscrit à de l'endettement court terme à taux variable, il peut être amené à se couvrir pour sécuriser son endettement ou bénéficier d'opportunités en cas de détente de taux. De la même façon que pour les couvertures de risques de change, et conformément à la politique du Groupe, S.T.Dupont n'utilise que des instruments de couverture simples tels que les swaps de taux.



Dans ce cas, les produits ou les pertes générés par les instruments de couverture sont constatés dans le résultat financier *prorata temporis* sur la durée du contrat.

1.7 Immobilisations incorporelles

Ce sont les actifs non monétaires identifiables, sans substance physique, détenus par le Groupe S.T.Dupont afin d'être utilisés à la production ou à la fourniture de biens ou services, et dont la durée d'utilisation prévue est supérieure à un exercice.

Le coût d'entrée des éléments incorporels répondant aux critères d'immobilisations correspond à leur prix d'achat, augmenté de tous les coûts directs engagés pour permettre à ces éléments de fonctionner selon leur objet.

Au 31 mars 2005, les frais de collection de l'activité prêt-à-porter masculin sont constatés en immobilisations incorporelles et amortis sur 6 mois, correspondant à la commercialisation de la collection.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur les durées suivantes selon les différentes catégories d'immobilisations :

| Immobilisations incorporelles | Durée |
|--------------------------------------|--------------|
| Brevets | 10 ans |
| Savoir-faire | 5 ans |
| Logiciels acquis ou créés | 3-5 ans |
| Frais de collection | 6 mois |

Les droits au bail ne font pas l'objet d'un amortissement dans la mesure où ils sont cessibles. Leur valeur probable de réalisation est déterminée sur la base de rapports d'experts. Dans le cas où leur valeur probable de réalisation deviendrait inférieure à leur valeur comptable, ils font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Les marques font l'objet d'une provision pour dépréciation sur la base de leur valeur de marché ou de leur valeur d'usage.

1.8 Écarts d'acquisition (goodwill)

La différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés nouvellement consolidées et la juste valeur de la quote-part du Groupe dans l'actif net acquis de la filiale est, après analyse, répartie entre :

- les écarts d'évaluation positifs ou négatifs afférents à certains éléments identifiables ;
- l'écart d'acquisition pour le solde non affecté.

Les écarts d'évaluation positifs font l'objet d'un amortissement selon les mêmes règles que les éléments d'actifs auxquels ils se rapportent.

Les écarts d'acquisition font l'objet de dépréciation par voie d'amortissement sur une durée de 20 ans maximum. Si toutefois les résultats des sociétés acquises ne correspondent pas à ceux ayant motivé leur achat, un amortissement exceptionnel peut être constaté.

1.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique. Elles sont amorties selon les durées suivantes :

| Immobilisations corporelles | Durée |
|--------------------------------------------------------------------|--------------|
| Constructions | 20-25 ans |
| Agencements, aménagements, installations liées à des constructions | 20-25 ans |
| Mobilier | 3-10 ans |
| Matériel et outillage | 3-8 ans |
| Agencements, aménagements, installations | 5-10 ans |
| Matériel de transport | 5 ans |
| Matériel de bureau et informatique | 5 ans |
| Matériel micro-informatique | 3 ans |

Les immobilisations en cours sont classées par type d'immobilisations.



1.10 Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice où ils sont engagés.

1.11 Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition (ou de production) et de leur valeur nette de réalisation.

Le coût d'acquisition ou de production est déterminé selon la méthode du coût standard avec incorporation des écarts entre coût standard et coût réel selon la méthode "premier entré – premier sorti".

L'incorporation des écarts est fondée sur la capacité normale de production de l'entreprise.

Les stocks et en-cours sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur nette de réalisation à la clôture de l'exercice.

1.12 Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée par client lorsque la valeur d'inventaire des créances, basée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à leur valeur comptabilisée.

1.13 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités correspondent aux liquidités, ainsi qu'aux dépôts à court terme pouvant être rendus immédiatement disponibles. Les découverts bancaires, les crédits spots et les lignes de trésorerie sont classés dans les emprunts et dettes financières à moins d'un an.

Les placements financiers sont évalués à leur valeur liquidative à la date de clôture.

Les moins-values latentes font l'objet d'une provision pour dépréciation à caractère financier.

Les actions de la société S.T.Dupont S.A. détenues par la mère sont inscrites à l'actif du bilan consolidé, en titres de placement, ayant été affectés dès l'acquisition à la régularisation des cours de Bourse. Les actions inscrites en titres de placement sont comptabilisées à leur cours d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation lorsque celui est supérieur au cours de Bourse. Elles sont valorisées à la moyenne des derniers cours de Bourse du dernier mois de l'exercice.

1.14 Charges à répartir sur plusieurs exercices

Ce poste comprend les stands chez les détaillants à l'étranger et les moules et formes mis à la disposition des façonniers pour l'exécution des travaux sous-traités. Ces charges à répartir sont amorties sur trois ans. Sont également inclus dans ce poste des frais d'émission des emprunts.

1.15 Régimes d'avantages salariaux offerts aux employés

S.T.Dupont S.A. et ses filiales gèrent plusieurs régimes de retraite à cotisations ou à prestations définies dans le monde. Les actifs des régimes de retraite préfinancés sont gérés dans des fonds distincts par des gestionnaires indépendants ou des compagnies d'assurance. Les employés de S.T.Dupont S.A. qui ont pris leur retraite avant le 1^{er} janvier 2001 bénéficient également d'un régime de couverture médicale.

Les prestations liées aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges au fur et à mesure de leur paiement.

L'engagement au titre des régimes à prestations définies est déterminé par des actuaires indépendants, de manière séparée pour chaque régime, par la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont basés sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la rotation du personnel et aux projections de salaires et tiennent compte de la situation économique particulière de chaque pays. Les taux d'actualisation utilisés sont les taux d'intérêt d'État dont l'échéance est proche de la maturité du passif évalué.



Les gains et pertes actuariels correspondent à l'impact de la différence entre les hypothèses retenues pour les évaluations et la réalité observée, et à l'effet des modifications d'hypothèses.

En ce qui concerne les régimes postérieurs à l'emploi, les gains et pertes actuariels sont reconnus comme un revenu ou une charge lorsque le cumul des gains ou pertes actuariels non reconnus dépasse pour chaque plan 10 % du maximum entre la dette actuarielle et la juste valeur des actifs du plan au début de l'année. Cette part des gains ou pertes est reconnue comme une charge ou un bénéfice sur l'espérance de la durée résiduelle moyenne d'activité des bénéficiaires du régime.

1.16 Autres provisions

Les provisions pour risques et charges comptabilisées à l'arrêté des comptes sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

En outre, le Groupe constate le passif estimé sur tous les produits encore sous garantie à la date du bilan. Cette provision est déterminée sur la base des données statistiques antérieures.

Enfin, une provision est constatée pour le passif estimé au titre des congés payés annuels, des congés basés sur l'ancienneté, ainsi que la réduction du temps de travail, résultant des services rendus par les employés jusqu'à la date du bilan.

Un accord d'entreprise instituant des dispositifs de cessation d'activité de certains travailleurs salariés (CATS) et de cessation d'activité des salariés âgés (CASA) pour les employés de S.T.Dupont S.A. a été signé en 2002. Le coût estimé de cet engagement est provisionné selon la méthode des unités de droit projetées, et concerne les employés pouvant bénéficier de ces dispositifs. L'évaluation de cet engagement est faite par un actuaire indépendant.

1.17 Emprunts obligataires convertibles

Les emprunts obligataires convertibles en actions sont comptabilisés à leur valeur nominale augmentée de la prime de remboursement sous la rubrique emprunts obligataires convertibles. La prime de remboursement est amortie au *prorata temporis* et est calculée en fonction du taux indiqué au marché dans le cadre de l'émission. En cas de conversion des obligations, la dette est convertie en capital et prime d'émission, et la quote-part amortie de la prime de remboursement en prime de conversion.

Les frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires convertibles sont enregistrés en charges, au même titre que les frais financiers, en fonction du nombre d'obligations vivantes.

1.18 Constatation des produits

Le chiffre d'affaires net représente les ventes livrées du portefeuille de marques du Groupe qui est constitué par les produits fabriqués, de négoce et les accessoires s'y rattachant. Les ventes sont constatées lors de la livraison des produits. Le chiffre d'affaires est présenté avant déduction des escomptes de règlement, qui sont comptabilisés en résultat financier, et après déduction des remises et ristournes accordées.

Les redevances de licences sont comptabilisées sur la base de la dernière déclaration des ventes réelles et calculées conformément aux conditions des contrats auxquels elles se rapportent. Elles incluent les droits d'entrée non récurrents négociés dans le cadre de nouveaux accords. Aucun coût futur n'est à anticiper au titre de ces revenus.

Les facturations relatives au service après-vente sont comptabilisées en moins des frais commerciaux en face des charges afférentes.



1.19 Éléments inhabituels des activités ordinaires

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat consolidé incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires. Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement. Il est également indiqué dans les éléments inhabituels les plus ou moins-values d'actifs immobilisés cédés ainsi que les gains et pertes sur cessions de valeurs mobilières de placement.

1.20 Impôts sur les résultats

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et l'impôt différé de l'exercice des différentes sociétés intégrées.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués au niveau de chaque filiale et comptabilisés sur la base des différences temporaires et en utilisant le taux d'impôt et les règles fiscales en vigueur à la clôture de l'exercice (méthode du report variable). Un impôt différé actif net n'est comptabilisé que pour les filiales présentant des résultats fiscaux bénéficiaires.

Des impôts différés actifs liés aux déficits fiscaux reportables ou à des amortissements réputés différés (ARD) peuvent être constatés dans le cas où il est probable que l'entreprise pourra les récupérer, à savoir si la société présente des résultats fiscaux bénéficiaires au cours des deux derniers exercices et par référence à une estimation de résultats fiscaux futurs bénéficiaires.

Les résultats fiscaux affichés ne permettent pas au Groupe de constater les déficits fiscaux existants en impôts différés actifs.

Les impôts différés passifs n'ont pas été déterminés pour les retenues à la source et autres impôts qui seraient dus sur les réserves (non distribuées) de certaines filiales dans la mesure où de telles sommes sont réinvesties en permanence.

1.21 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net – part du Groupe par le nombre d'actions moyen pondéré en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé comme décrit ci-dessus, en tenant compte de l'impact maximal de la conversion de toutes les obligations convertibles et de la levée des options si la réalisation paraît probable compte tenu du cours de l'action par rapport au cours d'attribution de souscription. Ce calcul est effectué en tenant compte de l'annulation des frais financiers et de la dépréciation de la prime de remboursement et de l'effet d'impôt correspondant.

1.22 Tableau des flux de trésorerie

Le tableau de financement est présenté selon la méthode indirecte qui consiste à rapprocher le résultat net à la variation de trésorerie résultant de l'exploitation, de l'investissement et du financement.

La trésorerie est définie comme la somme des comptes de caisses, des dépôts à vue dans les banques, des valeurs mobilières de placement sous déduction des découverts bancaires et outils de financement à court terme.

2. VARIATION DE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

| | Pourcentage de contrôle/ Pourcentage d'intérêt | | | Méthode | | |
|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|----------|----------|----------|--------------|----------|
| | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
| S.T.Dupont S.A. (France) | - | - | - | - | Société mère | - |
| S.T.Dupont S.p.A. (Italie) | 100 | 100 | 100 | IG | IG | IG |
| S.T.Dupont S.A. (Suisse) | 97 | 97 | 97 | IG | IG | IG |
| S.T.Dupont Japan K.K. (Japon) | 100 | 100 | 100 | IG | IG | IG |
| S.T.Dupont Ltd (Royaume-Uni) | 100 | 100 | 100 | IG | IG | IG |
| S.T.Dupont Deutschland GmbH (Allemagne) | 100 | 100 | 100 | IG | IG | IG |
| S.T.Dupont Benelux (Belgique) | 100 | 100 | 100 | IG | IG | IG |
| S.T.Dupont Finance (France) | 100 | 100 | 100 | IG | IG | IG |
| Orfarlabo (Espagne) * | 33,33 | 33,33 | 33,33 | MEE | MEE | MEE |
| S.T.Dupont, Inc. (États-Unis) | 100 | 100 | 100 | IG | IG | IG |
| S.T.Dupont Marketing Ltd (Hong Kong) | 100 | 100 | 100 | IG | IG | IG |
| S.T.Dupont Investment Pte Ltd (Singapour – succursale à Taïwan) | 100 | 100 | 100 | IG | IG | IG |
| S.T.Dupont Marketing Shanghai Ltd (Chine) | 100 | 100 | 100 | IG | IG | IG |
| S.T.Dupont Export Ltd (Hong Kong) | 25 | 25 | 25 | MEE | MEE | MEE |
| S.T.Dupont Distribution Pte Ltd (Singapour) | 100 | 100 | 100 | IG | IG | IG |
| S.T.Dupont (Malaisie) Sdn Bhd | 100 | 100 | 100 | IG | IG | IG |

IG : intégration globale - MEE : mise en équivalence

* Les comptes de cette société n'étant pas disponibles au 31 mars, les comptes consolidés du Groupe sont établis à partir des comptes de cette société arrêtés au 31 décembre, comme les années précédentes. Aucune opération significative n'est intervenue dans cette société entre le 31 décembre 2004 et le 31 mars 2005.



3. ÉCARTS D'ACQUISITION

| (En milliers d'euros) | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
|-----------------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| S.T.Dupont Marketing Ltd (Hong Kong) | 10 336 | 10 336 | 10 336 |
| S.T.Dupont Investment Pte Ltd (Singapour – succursale à Taïwan) | 863 | 863 | 863 |
| S.T.Dupont Distribution Pte Ltd | 212 | 212 | 212 |
| S.T.Dupont (Malaisie) Sdn Bhd | 170 | 170 | 170 |
| Total valeur brute | 11 581 | 11 581 | 11 581 |
| S.T.Dupont Marketing Ltd (Hong Kong) | (7 494) | (7 236) | (6 977) |
| S.T.Dupont Investment Pte Ltd (Singapour – succursale à Taïwan) | (863) | (863) | (863) |
| S.T.Dupont Distribution Pte Ltd | (212) | (175) | (134) |
| S.T.Dupont (Malaisie) Sdn Bhd | (170) | (142) | (108) |
| Total amortissement et provision | (8 739) | (8 416) | (8 082) |
| Total valeur nette | 2 842 | 3 165 | 3 499 |

En 1998, les écarts d'acquisition de S.T.Dupont Marketing Ltd et de S.T.D. Investment Pte Ltd avaient fait l'objet d'un amortissement inhabituel à hauteur de 5 450 milliers d'euros (respectivement de 4 651 milliers d'euros et 799 milliers d'euros) sur la base des coefficients multiplicateurs fixés à l'origine et appliqués aux nouvelles données prévisionnelles de l'activité.

Un test de dépréciation basé sur l'évaluation des résultats nets actualisés a été réalisé au 31 mars 2005. Il n'a pas révélé la nécessité de constater une dépréciation complémentaire.

4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

| (En milliers d'euros) | Brevets | Droits au bail | Autres | Total |
|---------------------------------------|--------------|----------------|----------------|----------------|
| Valeur brute | | | | |
| au 31 mars 2003 | 922 | 3 827 | 4 975 | 9 724 |
| Acquisitions | 188 | 0 | 625 | 813 |
| Cessions | 0 | 0 | (96) | (96) |
| Effets de change | (46) | 0 | (1) | (47) |
| Autres | 0 | 0 | 0 | 0 |
| au 31 mars 2004 | 1 064 | 3 827 | 5 503 | 10 394 |
| Acquisitions | 54 | 300 | 767 | 1 121 |
| Cessions | 0 | (320) | (6) | (326) |
| Effets de change | 5 | 0 | (20) | (15) |
| Autres | 0 | 0 | 251 | 251 |
| au 31 mars 2005 | 1 123 | 3 807 | 6 495 | 11 425 |
| Amortissements et dépréciation | | | | |
| au 31 mars 2003 | (848) | 0 | (3 330) | (4 178) |
| Dotations | (49) | 0 | (777) | (826) |
| Reprises | 0 | 0 | 95 | 95 |
| Effets de change | 45 | 0 | 0 | 45 |
| Autres | 0 | 0 | 0 | 0 |
| au 31 mars 2004 | (852) | 0 | (4 012) | (4 864) |
| Dotations | (40) | 0 | (567) | (607) |
| Reprises | 0 | 0 | 6 | 6 |
| Effets de change | (5) | 0 | 19 | 14 |
| Autres | 0 | 0 | 0 | 0 |
| au 31 mars 2005 | (897) | 0 | (4 554) | (5 451) |
| Valeur nette comptable | | | | |
| au 31 mars 2003 | 74 | 3 827 | 1 645 | 5 546 |
| au 31 mars 2004 | 212 | 3 827 | 1 491 | 5 530 |
| au 31 mars 2005 | 226 | 3 807 | 1 941 | 5 974 |

Les "Brevets, marques, savoir-faire" correspondent essentiellement à des marques achetées soit dans un objectif de protection juridique, soit pour une exploitation ultérieure.

Les "Droits au bail" correspondent aux droits au bail de boutiques S.T.Dupont en Europe. Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice correspondent à la cession de la boutique de Lyon et à l'ouverture de la boutique de Cannes.

Les "Autres immobilisations incorporelles" correspondent essentiellement aux logiciels et aux frais d'établissement. L'augmentation de la valeur brute constatée depuis le 31 mars 2004 correspond principalement aux acquisitions et mises en place de nouveaux logiciels informatiques en France (538 milliers d'euros).



5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| (En milliers d'euros) | Terrains | Constructions | Agencements | Installations | Autres | Total |
|---------------------------------------|------------|----------------|----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| Valeur brute | | | | | | |
| au 31 mars 2003 | 162 | 4 142 | 10 056 | 21 251 | 7 186 | 42 797 |
| Acquisitions | 0 | 2 | 1 334 | 1 821 | 828 | 3 985 |
| Cessions | 0 | 0 | (581) | (308) | (990) | (1 879) |
| Effets de change | 0 | 0 | (65) | (5) | (73) | (143) |
| Autres | 0 | 0 | 2 | (1) | (2) | (1) |
| au 31 mars 2004 | 162 | 4 144 | 10 746 | 22 758 | 6 949 | 44 759 |
| Acquisitions | 0 | 76 | 2 241 | 1 686 | 2 314 | 6 317 |
| Cessions | 0 | 0 | (2 831) | (223) | (996) | (4 050) |
| Effets de change | 0 | 0 | (14) | (2) | (103) | (119) |
| Autres | 0 | 0 | (53) | (2) | 57 | 2 |
| au 31 mars 2005 | 162 | 4 220 | 10 089 | 24 217 | 8 221 | 46 909 |
| Amortissements et dépréciation | | | | | | |
| au 31 mars 2003 | 0 | (2 485) | (6 836) | (17 429) | (5 513) | (32 263) |
| Dotations | 0 | (112) | (725) | (1 115) | (962) | (2 914) |
| Reprises | 0 | 0 | 540 | 255 | 950 | 1 745 |
| Effets de change | 0 | 0 | 50 | 2 | 59 | 111 |
| Autres | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 |
| au 31 mars 2004 | 0 | (2 597) | (6 971) | (18 286) | (5 466) | (33 320) |
| Dotations | 0 | (112) | (1 016) | (1 218) | (1 028) | (3 374) |
| Reprises | 0 | 60 | 2 706 | 188 | 875 | 3 829 |
| Effets de change | 0 | 0 | 14 | 2 | 66 | 82 |
| Autres | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| au 31 mars 2005 | 0 | (2 649) | (5 267) | (19 314) | (5 553) | (32 783) |
| Valeur nette comptable | | | | | | |
| au 31 mars 2003 | 162 | 1 657 | 3 220 | 3 822 | 1 673 | 10 534 |
| au 31 mars 2004 | 162 | 1 547 | 3 775 | 4 472 | 1 483 | 11 439 |
| au 31 mars 2005 | 162 | 1 571 | 4 822 | 4 903 | 2 668 | 14 126 |

Les immobilisations corporelles correspondent essentiellement aux immobilisations de la société mère et de son centre industriel.

Les "Autres immobilisations" comprennent essentiellement du mobilier de bureau, des agencements divers et des meubles de présentoirs. Les principaux investissements de l'exercice ont concerné le centre industriel pour 2 236 milliers d'euros et 1 983 milliers d'euros pour le siège social. La diminution des valeurs brutes correspond essentiellement à des cessions et des mises au rebut en France pour 3 143 milliers d'euros. Les autres acquisitions sont des aménagements dans le cadre des ouvertures et de la rénovation de boutiques et shop-in-shops pour un montant total de 3 070 milliers d'euros.

La diminution du montant des agencements en valeurs brutes correspond à la fermeture de la boutique de Bruxelles ainsi qu'à des cessions et mises au rebut à l'usine de Faverges en France.

6. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières représentent quasi exclusivement des dépôts de garantie. Le principal montant concerne le Japon pour 993 milliers d'euros.

7. TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

| (En milliers d'euros) | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
|-----------------------------|------------|------------|------------|
| Orfarlabo | 761 | 815 | 805 |
| S.T.Dupont Export Ltd | 7 | 7 | 7 |
| Valeur d'équivalence | 768 | 822 | 812 |

8. STOCKS ET EN-COURS

| (En milliers d'euros) | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
|------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Matières premières | 4 057 | 3 411 | 4 471 |
| Produits en-cours/semi-ouvrés | 10 557 | 7 550 | 8 251 |
| Marchandises et produits finis | 19 544 | 15 039 | 16 712 |
| Pièces détachées et consommables | 1 374 | 1 096 | 1 445 |
| Total valeur brute | 35 532 | 27 096 | 30 879 |
| Matières premières | (1 363) | (1 303) | (1 578) |
| Produits en-cours/semi-ouvrés | (1 736) | (1 328) | (2 546) |
| Marchandises et produits finis | (2 669) | (2 563) | (1 369) |
| Pièces détachées et consommables | (231) | (314) | (172) |
| Total provision pour dépréciation | (5 999) | (5 508) | (5 665) |
| Total valeur nette | 29 533 | 21 588 | 25 214 |

Sur l'exercice, le montant des stocks nets a augmenté de 7 945 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent soit une augmentation de plus de 36,8 %. En France, le niveau des stocks augmente de 6 141 milliers d'euros, l'augmentation étant plus significative sur le stock de produits finis et en-cours.

Dans une moindre mesure, le fort développement de l'activité Retail sur la zone Hong Kong/Chine ainsi qu'au Japon a conduit à une augmentation du montant des stocks nets dans ces pays pour un total de 1 307 milliers d'euros.

Au 31 mars 2005, les provisions représentent 41,2 % de la valeur brute des stocks totaux faisant l'objet d'une provision (54,7 % au 31 mars 2004).



9. CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

| (En milliers d'euros) | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
|--------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Clients | 16 319* | 16 427 | 15 180 |
| Effets à recevoir | 3 703 | 3 788 | 3 388 |
| Créances avec sociétés liées : | | | |
| - Harvey Nichols | 35 | 0 | 8 |
| - D Marketing Japan | 1 | 4 | 27 |
| - Dickson Concepts Ltd | 0 | 0 | 52 |
| - Seibu | 104 | 160 | 121 |
| - Bondwood Investment | 306 | 304 | 22 |
| - Shanghai Jin Jiang Dickson Center Co Ltd | 0 | 0 | 32 |
| - Hinkley Retail Store | 0 | 47 | 0 |
| - Autres | 17 | 58 | 4 |
| Total valeur brute | 20 485 | 20 788 | 18 834 |
| Provision pour dépréciation des clients | (980) | (1 296) | (1 421) |
| Total valeur nette | 19 505 | 19 492 | 17 413 |

* dont 4 445 milliers d'euros de créances cédées à titre de garantie à un pool de banques.

Au 31 mars 2005, le total des créances clients non encore échues s'élève à 15 748 milliers d'euros et les créances échues depuis plus de six mois représentent 349 milliers d'euros.

10. AUTRES CRÉANCES

| (En milliers d'euros) | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
|-----------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Créances d'impôt sur les sociétés | 1 782 | 2 317 | 2 073 |
| Autres créances | 3 431 | 3 105 | 2 924 |
| Charges constatées d'avance | 742 | 683 | 1 202 |
| Prime de remboursement | 0 | 9 | 57 |
| Charges à répartir | 1 181 | 537 | 418 |
| Total | 7 136 | 6 651 | 6 674 |

Les créances d'impôt sur les sociétés comprennent les excédents d'acomptes sur l'impôt exigible et à un "carry back" constaté au 31 mars 1999 dans les comptes de la société S.T.Dupont S.A. pour un montant de 865 milliers d'euros qui était utilisable au plus tard le 31 juillet 2004 ; il a été remboursé en avril 2005 à S.T.Dupont S.A.

Les créances d'impôt sur les sociétés incluent également une créance de 444 milliers d'euros inchangée depuis le 31 mars 2002, comptabilisée en liaison avec le risque fiscal existant dans la filiale allemande S.T.Dupont Deutschland GmbH concernant les prix de transfert (cf. note 13. Provisions pour risques et charges) afin de prendre en compte le principe de non double imposition. Ce principe se traduira en effet au terme du litige par un remboursement de la double imposition par l'une des deux administrations fiscales, française ou allemande, selon l'accord trouvé. Des réunions de la commission d'arbitrage ont eu lieu au tout début de l'exercice 2005-2006, et la société est donc en attente d'une décision.

Au 31 mars 2005, les autres créances intègrent principalement la TVA à récupérer pour un montant de 1 193 milliers d'euros et les redevances à recevoir pour un montant de 903 milliers d'euros.

Les charges à répartir comprennent principalement des moules de fabrication pour 392 milliers d'euros ainsi que les frais d'émission de l'Océane pour 710 milliers d'euros.

11. DISPONIBILITÉS ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

| (En milliers d'euros) | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
|-----------------------------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Valeurs mobilières de placement | 247 | 9 221 | 92 |
| Dépôts à terme | 9 876 | 6 390 | 8 456 |
| Comptes courants bancaires | 4 520 | 5 714 | 4 291 |
| Total valeur brute | 14 643 | 21 325 | 12 839 |
| Provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement | 0 | (40) | (54) |
| Total valeur nette | 14 643 | 21 285 | 12 785 |

Les valeurs mobilières de placement correspondent essentiellement à des SICAV et aux actions S.T.Dupont autodétenues.
Au 31 mars 2005, la société détient 8 268 actions S.T.Dupont pour 45 milliers d'euros.

12. CAPITAUX PROPRES

12.1 Capital

Au 31 mars 2005, le capital social de S.T.Dupont S.A. s'élève à 9 962 758,40 euros et se décompose en 6 226 724 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1,6 euro chacune.

Au cours de l'exercice, 307 obligations ont été converties en actions. Cette opération se traduit par une augmentation du nombre d'actions de 311 et explique le mouvement de la prime d'émission.

Les actions sont entièrement libérées.

12.2 Réserves et résultat de l'exercice

| (En milliers d'euros) | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Réserve légale (non distribuable) | 933 | 933 | 933 |
| Réserves diverses de S.T.Dupont S.A. | | | |
| • librement distribuables | 0 | 0 | 0 |
| • distribuables sous déduction d'impôt | | | |
| - réserve spéciale des plus-values à long terme | 2 070 | 2 070 | 2 070 |
| - autres réserves | 6 049 | 11 633 | 16 398 |
| - non distribuables (effet de retraitement) | 2 954 | 1 440 | 293 |
| Quote-part de S.T.Dupont S.A. dans les réserves des filiales intégrées globalement | 4 207 | 6 046 | 7 734 |
| Quote-part de S.T.Dupont S.A. dans les réserves des sociétés mises en équivalence | 441 | 495 | 483 |
| Réserve de conversion | (948) | (218) | 959 |
| Total | 15 706 | 22 399 | 28 870 |



12.3 Plan d'options de souscription d'actions

Au cours de l'exercice écoulé, le Directoire a consenti, dans sa séance du 4 janvier 2005, des options de souscription d'actions en faveur d'un membre du Directoire, dûment autorisées par l'Assemblée Générale Mixte du 17 septembre 2004, confirmées par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 janvier 2005. Le montant total de ces options s'élève à 311 335.

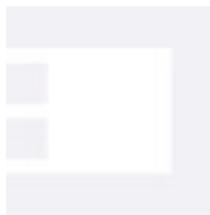
Nous vous rappelons que dans sa séance du 6 mars 1997, le Directoire a consenti des options de souscription d'actions de S.T.Dupont en faveur de neuf bénéficiaires, dûment autorisées par l'Assemblée Générale Mixte du 8 octobre 1996. À ce jour, suite à cinq départs, quatre personnes bénéficient des options de souscription d'actions dont trois membres du Directoire pour un total de 10 600.

Pendant l'exercice écoulé, aucune levée d'option n'a été effectuée.

13. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

| (En milliers d'euros) | Provisions pour garantie | Provisions pour autres risques | Provisions pour charges | Provisions pour retraites et autres avantages à long terme | Total provisions |
|------------------------|--------------------------|--------------------------------|-------------------------|------------------------------------------------------------|------------------|
| Au 31 mars 2003 | 1 599 | 1 420 | 1 975 | 5 081 | 10 075 |
| Dotations | 499 | 703 | 655 | 958 | 2 815 |
| Reprises utilisées | (468) | (121) | (452) | (1 671) | (2 712) |
| Reprises non utilisées | 0 | (261) | (148) | 0 | (409) |
| Effet de change | 0 | (75) | (8) | (2) | (85) |
| Autres | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Au 31 mars 2004 | 1 630 | 1 666 | 2 022 | 4 366 | 9 684 |
| Dotations | 498 | 489 | 179 | 920 | 2 086 |
| Reprises utilisées | (426) | (382) | (1 063) | (172) | (2 043) |
| Reprises non utilisées | 0 | (384) | (81) | (237) | (702) |
| Effet de change | 0 | (39) | 0 | (48) | (87) |
| Autres | 0 | 0 | 0 | (18) | (18) |
| Au 31 mars 2005 | 1 702 | 1 350 | 1 057 | 4 811 | 8 920 |

| (En milliers d'euros) | 31/03/04 | Dotations | Reprises utilisées | Reprises non utilisées | Autres | Changement de méthode | Variation de périmètre | Écart de conversion | 31/03/05 |
|---------------------------------------|--------------|------------|--------------------|------------------------|----------|-----------------------|------------------------|---------------------|--------------|
| Provisions pour autres risques | | | | | | | | | |
| • à caractère opérationnel | 717 | 257 | (266) | (216) | 0 | 0 | 0 | (39) | 453 |
| • à caractère financier | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| • à caractère inhabituel | 949 | 232 | (116) | (168) | 0 | 0 | 0 | 0 | 897 |
| Total | 1 666 | 489 | (382) | (384) | 0 | 0 | 0 | (39) | 1 350 |
| Provisions pour charges | | | | | | | | | |
| • à caractère opérationnel | 286 | 120 | (302) | (80) | 0 | 0 | 0 | 0 | 24 |
| • à caractère financier | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| • à caractère inhabituel | 1 736 | 58 | (761) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 033 |
| Total | 2 022 | 178 | (1 063) | (80) | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 057 |



Provisions pour garantie

Une provision pour garantie est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des produits vendus en France et à l'étranger. Cette provision est calculée annuellement sur une base statistique du nombre de retours de produits neufs.

Provisions pour autres risques

Les provisions pour autres risques comprennent principalement des provisions pour litiges sociaux de 262 milliers d'euros et une provision relative à un litige fiscal avec l'administration allemande pour un total de 156 milliers d'euros.

Le litige opposant le Groupe S.T.Dupont avec les autorités fiscales allemandes porte sur la contestation par les autorités allemandes des prix de transfert fixés au titre des années 1988 à 1998 entre la maison mère et la filiale allemande S.T.Dupont Deutschland GmbH. Le Groupe, engagé dans un premier temps dans une procédure auprès du tribunal allemand, a progressivement constitué une provision correspondant au risque relatif aux années contrôlées et notifiées, ainsi qu'au risque de redressement sur les années non encore contrôlées dans le cas d'exercices fiscaux bénéficiaires. Un montant à recevoir est par ailleurs comptabilisé en parallèle afin de prendre en compte le principe de non double imposition (cf. note 10. Autres créances et comptes de régularisation).

En janvier 2002, la Direction du Groupe a engagé une procédure d'arbitrage auprès de la Cour de Justice des Communautés européennes et a en conséquence dû se désister de la procédure engagée auprès du tribunal allemand. La filiale allemande a par conséquent été amenée à verser aux autorités fiscales allemandes au cours de l'exercice 2002-2003, le montant des redressements pour les exercices 1988 à 1998, soit un montant de 910 milliers d'euros.

La provision résiduelle, qui s'élève à 156 milliers d'euros, correspond au risque résiduel de redressement par l'administration fiscale allemande pour les années non encore contrôlées.

Compte tenu de la situation fiscale déficitaire de la filiale allemande pour l'exercice clos le 31 mars 2005, aucune provision complémentaire n'a été dotée pour l'exercice.

Une commission d'arbitrage a été mise en place et s'est réunie plusieurs fois depuis la fin de l'exercice 2004-2005. La société est en attente de la décision.

L'échéance prévue des provisions pour autres risques est comprise dans une fourchette de un à trois ans à l'exception de la provision pour risque fiscal allemand pour laquelle l'échéance de paiement devrait être inférieure à un an.

Provisions pour charges

Les provisions pour charges correspondent principalement à une provision s'élevant à 845 milliers d'euros au 31 mars 2005 constituée dans le cadre d'accords sociaux CATS/CASA conclus avec les syndicats en 2002 et touchant une partie de la population du site industriel en France. Cette provision, dont une partie a déjà été reprise cette année pour 449 milliers d'euros, devrait être entièrement utilisée d'ici un an.

Le reliquat de la provision pour un plan social effectué en France a été repris à hauteur de 295 milliers d'euros au cours de l'exercice.



14. RÉGIMES D'AVANTAGES SALARIAUX OFFERTS AUX EMPLOYÉS

14.1 Description des plans

Conformément à la législation et aux pratiques de chaque pays au sein duquel la société opère, S.T.Dupont participe à des régimes d'avantages salariaux garantissant des pensions de retraite et d'autres prestations postérieures à l'emploi.

Prestations postérieures à l'emploi

Dans certains pays, S.T.Dupont verse des cotisations aux organismes publics qui gèrent le coût des prestations de retraite. Ces cotisations sont passées en charge lors de leur versement. Dans d'autres pays, S.T.Dupont garantit des prestations définies à ses employés lors de leur départ en retraite.

Régimes de retraite

- En France et à Hong Kong, les indemnités de retraite légales sont exigibles lors du départ en retraite des employés et sont dues uniquement si les employés font partie de l'effectif de S.T.Dupont lors de leur départ en retraite. Ces indemnités sont déterminées en fonction du salaire estimé de l'employé à la date de son départ en retraite et de son ancienneté.
- Au Japon, en Belgique et à Taiwan, S.T.Dupont garantit des indemnités de retraite.
- En Allemagne et en Suisse, S.T.Dupont gère un plan de retraite à prestations définies garantissant une rente viagère.
- En Italie, conformément aux réglementations locales, S.T.Dupont cumule des indemnités pour tous les employés

14.2 Montants comptabilisés

Les montants comptabilisés au bilan sont les suivants :

| (En milliers d'euros) | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
|-----------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Régimes postérieurs à l'emploi | (4 795) | (4 078) | (4 832) |
| Autres avantages à long terme | (16) | (288) | (249) |
| Sous-total | (4 811) | (4 366) | (5 081) |
| Régimes de préretraite | (845) | (1 236) | (1 251) |
| Total d'engagement pour les avantages au personnel | (5 656) | (5 602) | (6 332) |

(Trattamento di Fine Rapporto) jusqu'à leur départ de la société (retraite, licenciement ou préretraite). Cette indemnité augmente chaque année en fonction de l'ancienneté de chaque employé et d'un facteur lié à l'inflation.

- Les coûts de retraite des régimes interentreprises en France se constituent des cotisations déterminées conformément à la législation française.
- En Malaisie, S.T.Dupont gère un plan de retraite à cotisations définies.

Régimes de couverture médicale

- Le Groupe paie une part fixe du coût des primes d'assurance santé mensuelles pour les retraités de S.T.Dupont S.A. qui sont partis en retraite avant le 1^{er} janvier 2001.

Autres avantages à long terme

Au Japon, le Groupe verse régulièrement des primes d'ancienneté aux employés actifs chaque fois qu'un employé atteint un certain niveau d'ancienneté (les primes d'ancienneté sont des voyages d'un montant fixe).

En France, jusqu'en 2004, le Groupe versait des primes d'ancienneté aux employés actifs chaque fois qu'un employé atteignait un certain niveau d'ancienneté. En 2004, le Groupe a décidé de cesser de verser cette gratification à partir de l'exercice 2005-2006. Cette décision s'est traduite par une reprise de la provision à hauteur de 237 milliers d'euros.

Prestations de préretraite

En France, le Groupe gère un plan de préretraite pour les employés (CATS/CASA). Ce plan est partiellement financé par le gouvernement (cf. note 13. Provisions pour risques et charges, Provisions pour charges).

Le tableau suivant présente le rapprochement de la dette actuarielle, de la juste valeur des actifs de couverture et de la couverture financière pour les exercices clos au 31 mars 2005, 2004 et 2003 :

| (En milliers d'euros) | Régimes postérieurs à l'emploi | | | Autres avantages à long terme | | | Régimes de préretraite | | |
|--------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------|----------------|-------------------------------|--------------|--------------|------------------------|----------------|----------------|
| | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
| Évolution de la dette actuarielle | | | | | | | | | |
| Dette actuarielle en début d'exercice | (8 408) | (7 495) | (7 179) | (288) | (251) | (247) | (1 236) | (1 251) | - |
| Coût des services rendus | (401) | (322) | (309) | (14) | (9) | (12) | - | - | - |
| Charges d'intérêt sur la dette actuarielle | (349) | (321) | (363) | (12) | (12) | (13) | (39) | (43) | - |
| Cotisations des participants au plan | (3) | (4) | (5) | - | - | - | - | - | - |
| Modifications de régimes | - | 454 | - | - | - | - | - | - | (1 251) |
| Réduction/Liquidation | 18 | 287 | - | 237 | - | - | - | (287) | - |
| Gain (perte) actuariel | (275) | (1 005) | (95) | - | 5 | (2) | (18) | 64 | - |
| Prestations payées | 347 | 646 | 342 | 59 | - | 23 | 449 | 281 | - |
| Autres (y compris effet de change) | 29 | (648) | 114 | 1 | (19) | - | - | - | - |
| Dette actuarielle en fin de période | (9 042) | (8 408) | (7 495) | (16) | (288) | (251) | (845) | (1 236) | (1 251) |
| - dont prestations de retraite | (7 936) | (7 285) | (5 893) | - | - | - | - | - | - |
| - dont prestations médicales | (1 106) | (1 123) | (1 602) | - | - | - | - | - | - |
| Évolution de la juste valeur des actifs du plan | | | | | | | | | |
| Juste valeur en début d'exercice | 2 236 | 1 578 | 2 156 | - | - | - | - | - | - |
| Rendement réel des actifs du plan | 143 | 277 | (558) | - | - | - | - | - | - |
| Cotisations de l'employeur | 33 | 14 | 20 | - | - | - | - | - | - |
| Cotisations des participants au plan | 15 | 4 | 5 | - | - | - | - | - | - |
| Prestations payées | (218) | (245) | (40) | - | - | - | (99) | - | - |
| Transfert | (99) | - | - | - | - | - | 99 | - | - |
| Autres (y compris effet de change) | 4 | 609 | (4) | - | - | - | - | - | - |
| Juste valeur au terme de l'exercice | 2 114 | 2 237 | 1 578 | - | - | - | - | - | - |
| - dont prestations de retraite | 2 114 | 2 237 | 1 578 | - | - | - | - | - | - |
| - dont prestations médicales | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Couverture financière des régimes | | | | | | | | | |
| Couverture financière | (6 928) | (6 171) | (5 917) | (16) | (288) | (251) | (845) | (1 236) | (1 251) |
| Perte (gain) actuariel(le) non reconnue | 2 133 | 2 093 | 1 085 | - | - | 2 | - | - | - |
| Montant net comptabilisé | (4 795) | (4 078) | (4 832) | (16) | (288) | (249) | (845) | (1 236) | (1 251) |
| - dont prestations de retraite | (3 689) | (2 955) | (2 903) | - | - | - | - | - | - |
| - dont prestations médicales | (1 106) | (1 123) | (1 929) | - | - | - | - | - | - |



L'évolution des engagements au cours des exercices clos au 31 mars est la suivante :

| (En milliers d'euros) | Régimes postérieurs à l'emploi | | | Autres avantages à long terme | | | Régimes de préretraite | | |
|-----------------------------|--------------------------------|----------------|----------------|-------------------------------|--------------|--------------|------------------------|----------------|----------------|
| | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
| En début d'exercice | (4 078) | (4 832) | (4 717) | (288) | (249) | (282) | (1 236) | (1 251) | - |
| Charges de retraite | (927) | 338 | (558) | 211 | (39) | 10 | 41 | (266) | (1 251) |
| Cotisations de l'employeur | 45 | 14 | 20 | - | - | - | - | - | - |
| Prestations payées | 128 | 400 | 302 | 59 | - | 23 | 350 | 281 | - |
| Effet de change | 37 | 2 | 121 | 2 | - | - | - | - | - |
| À la date de clôture | (4 795) | (4 078) | (4 832) | (16) | (288) | (249) | (845) | (1 236) | (1 251) |

La répartition par zone géographique de la dette actuarielle et des actifs de couverture en fin d'exercice est la suivante :

| (En milliers d'euros) | Régimes postérieurs à l'emploi | | | Autres avantages à long terme | | | Régimes de préretraite | | |
|----------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------|----------------|-------------------------------|--------------|--------------|------------------------|----------------|----------------|
| | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
| Dette actuarielle en fin d'exercice | | | | | | | | | |
| France | (6 097) | (5 767) | (5 258) | - | (269) | (251) | (845) | (1 236) | (1 251) |
| Allemagne | (1 164) | (937) | (929) | - | - | - | - | - | - |
| Suisse | (665) | (653) | - | - | - | - | - | - | - |
| Autres pays européens | (472) | (421) | (386) | - | - | - | - | - | - |
| Sociétés asiatiques | (644) | (630) | (922) | (16) | (19) | - | - | - | - |
| Total | (9 042) | (8 408) | (7 495) | (16) | (288) | (251) | (845) | (1 236) | (1 251) |
| Juste valeur des actifs de couverture en fin d'exercice | | | | | | | | | |
| France | 1 314 | 1 489 | 1 470 | - | - | - | - | - | - |
| Allemagne | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Suisse | 636 | 611 | - | - | - | - | - | - | - |
| Autres pays européens | 131 | 112 | 89 | - | - | - | - | - | - |
| Sociétés asiatiques | 33 | 25 | 19 | - | - | - | - | - | - |
| Total | 2 114 | 2 237 | 1 578 | - | - | - | - | - | - |

La charge annuelle totale au titre des régimes d'avantages salariaux représente une perte de 675 milliers d'euros pour l'exercice clos au 31 mars 2005, un bénéfice de 33 milliers d'euros pour l'exercice clos le 31 mars 2004 et une perte de 1 798 milliers d'euros pour l'exercice clos au 31 mars 2003.

| (En milliers d'euros) | Régimes postérieurs à l'emploi | | | Autres avantages à long terme | | | Régimes de préretraite | | |
|-----------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------|------------|-------------------------------|-----------|-------------|------------------------|------------|--------------|
| | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
| Coût normal | | | | | | | | | |
| Coût des services rendus | 401 | 322 | 309 | 14 | 9 | 12 | - | - | - |
| Charges d'intérêt de la dette actuarielle | 349 | 321 | 363 | 12 | 12 | 13 | 39 | 43 | - |
| Rendement attendu des actifs | (106) | (79) | (127) | - | - | - | - | - | - |
| Amortissement des pertes et gains actuariels non reconnus | 200 | (204) | 13 | - | (2) | (35) | 19 | (64) | - |
| Amortissement de coûts des services passés non reconnus | - | (454) | - | - | - | - | - | - | 1 251 |
| Effets des réductions/ Liquidations de régimes | - | (287) | - | (237) | - | - | (99) | 287 | - |
| Transfert | 99 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Autre | (16) | 43 | - | 0 | 19 | - | - | - | - |
| Total | 927 | (338) | 558 | (211) | 39 | (10) | (41) | 266 | 1 251 |

S.T.Dupont gère quatre régimes de retraite préfinancés en France, en Belgique, en Suisse et à Taiwan, qui sont investis dans des compagnies d'assurance. La ventilation des actifs par catégorie de plans est présentée ci-dessous :

| | Actions | Obligations | Immobilier | Numéraire | Total |
|----------|---------|-------------|------------|-----------|-------|
| France | 65 % | 33 % | 0 % | 2 % | 100 % |
| Belgique | 0 % | 100 % | 0 % | 0 % | 100 % |
| Suisse | 7 % | 77 % | 10 % | 6 % | 100 % |
| Taiwan | 0 % | 0 % | 0 % | 100 % | 100 % |

Les taux moyens pondérés des hypothèses utilisées pour les exercices clos au 31 mars 2005, 2004 et 2003 sont les suivants :

| | Régimes postérieurs à l'emploi | | | Autres avantages à long terme | | | Régimes de préretraite | | |
|-------------------------------------------------------|--------------------------------|----------|----------|-------------------------------|----------|----------|------------------------|----------|----------|
| | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
| Taux d'actualisation | 3,9 % | 4,2 % | 4,8 % | 1,5 % | 4,1 % | 4,8 % | 3 % | 3,6 % | 3,5 % |
| Rendement attendu des actifs | 4,7 % | 5 % | 5 % | NA | NA | NA | NA | NA | NA |
| Taux d'augmentation des salaires | 2,5 % | 2,4 % | 2,4 % | NA | 2,4 % | 2,4 % | NA | NA | NA |
| Taux d'augmentation du coût des prestations médicales | NA | NA | 3,7 % | NA | NA | NA | NA | NA | NA |



Après la modification du système de couverture médicale au cours de l'année 2003, l'obligation du Groupe à cet égard a été réduite au seul versement d'une cotisation fixe pour les retraités concernés.

Les taux de rendement à long terme attendu pour les actifs ont été déterminés en tenant compte, pour chaque pays au sein duquel S.T.Dupont possède des actifs de préfinancement, de la structure du portefeuille d'actifs et des taux de rendement prévu pour chacun des éléments.

15. EMPRUNT OBLIGATAIRE

Le 19 mai 1999, le Groupe S.T.Dupont avait procédé à l'émission d'un emprunt obligataire convertible d'un montant de 12 958 milliers d'euros, représenté par 1 282 986 obligations convertibles en actions, portant intérêt de 4,50 %. Sur les 1 163 984 obligations encore existantes au 31 mars 2004, 100 ont été converties sur la base de 1,05 action de 1,6 euro de nominal pour 1 obligation et le reste, soit 1 163 884 obligations, a été intégralement remboursé au cours de l'exercice pour une valeur unitaire de 10,30 euros et une prime de remboursement de 0,20 euro.

Le 26 mars 2004, la société avait reçu de son actionnaire principal un prêt-relais de 12 600 milliers d'euros, destiné à permettre le remboursement de l'emprunt obligataire 1999.

Ce prêt a été remboursé le 14 avril 2004 lors du règlement livraison de la nouvelle obligation OCÉANE décrite ci-dessous.

Le 14 avril 2004, S.T.Dupont a émis 4 756 871 obligations à option de conversion et/ou échange en actions nouvelles ou existantes (OCÉANE) au prix de 4,73 euros. Ces obligations ont été souscrites à hauteur de 71,55 % par D and D International B.V.. Les obligations sont remboursables en totalité le 1^{er} avril 2009.

Les 4 756 871 obligations ont été émises au pair, soit 4,73 euros par obligation (valeur nominale de 1,6 euro par obligation, assortie d'une prime de remboursement de 3,13 euros par obligation).

Cet emprunt d'une valeur nominale de 22 500 milliers d'euros porte un intérêt de 7 % payable à terme échu le 1^{er} avril de chaque année. La charge comptabilisée au titre de l'exercice 2004-2005, payée le 1^{er} avril 2005 s'élève à 1 519 milliers d'euros.

Au cours de l'exercice 2004-2005, 207 obligations ont été converties en actions. Au 31 mars 2005, 4 756 664 obligations étaient encore existantes, représentant une dette de 22 499 milliers d'euros.

16. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

| (En milliers d'euros) | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
|-----------------------------------------------------|---------------|---------------|--------------|
| À plus d'un an | | | |
| Emprunt en euros | 38 | 43 | 48 |
| Total des dettes financières à plus d'un an | 38 | 43 | 48 |
| À moins d'un an | | | |
| Partie à court terme des emprunts à long terme : | | | |
| - emprunt en euros | 0 | 0 | 0 |
| Crédits court terme | 9 872 | 15 647 | 0 |
| Découverts bancaires | 4 970 | 2 731 | 3 786 |
| Total des dettes financières à moins d'un an | 14 842 | 18 378 | 3 786 |



Au 31 mars 2005, les lignes de crédit non utilisées s'élèvent à 5 688 milliers d'euros.

L'emprunt de 38 milliers d'euros, remboursable sur 10 ans à partir de 2004, correspond à une subvention obtenue en 2002 dans le cadre de l'équipement d'une salle de stockage des déchets.

Les taux d'intérêts applicables aux découverts et crédits courts termes utilisés à la clôture de l'exercice 2004-2005 sont :

| | |
|------------------------------------------|------------------------------------------|
| - découverts bancaires en France | EONIA + (0,8 à 1,25) % et T4M + 1,5 % |
| - découverts bancaires en Belgique | TBB + 1 % |
| - découverts bancaires en Italie | 7,5 % |
| - découverts bancaires à Taiwan | 1,85 % à 2,05 % |
| - crédits court terme au Japon | 1,10 % à 1,40 % |

17. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

| (En milliers d'euros) | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
|-----------------------------------------------|---------------|--------------|--------------|
| Fournisseurs et comptes rattachés | 9 992 | 5 484 | 6 237 |
| Effets à payer | 1 418 | 1 490 | 1 402 |
| Dettes avec sociétés liées : | | | |
| - Dickson Concepts Limited | 2 | 15 | - |
| - Dickson Concepts (Wholesale) | 7 | 10 | - |
| - Golden Creation Retail division (Hong Kong) | 7 | 10 | 31 |
| - Leading Way Apparel Shanghai | 0 | 41 | 98 |
| - Hinkley Retail division | 10 | - | - |
| - Asset Pro Apparel (Shenzen) Ltd | 7 | - | - |
| - Autres | 8 | 15 | 17 |
| Total | 11 451 | 7 065 | 7 785 |

18. AUTRES DETTES

| (En milliers d'euros) | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
|-----------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Dettes sociales | 5 838 | 5 917 | 5 294 |
| Impôt sur les bénéfices | 0 | 95 | 391 |
| Produits constatés d'avance | 198 | 128 | 1 084 |
| Autres dettes | 4 975 | 4 852 | 3 518 |
| Total | 11 011 | 10 992 | 10 287 |

Au 31 mars 2005, les autres dettes comprennent notamment les autres dettes fiscales (923 milliers d'euros) et les dettes sur frais de publicité et de promotion (792 milliers d'euros).



19. ENGAGEMENTS HORS-BILAN REÇUS ET DONNÉS

19.1 Engagements reçus

| (En milliers d'euros) | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
|--------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Lettres d'intention | 10 003 | 13 876 | 13 971 |
| Autres engagements reçus | 420 | 276 | 281 |
| Total engagements reçus | 10 423 | 14 152 | 14 252 |

Les établissements bancaires avec lesquels le Groupe a contracté, ont reçu de Broadgain Investment Ltd des lettres d'intention en garantie des facilités accordées à S.T.Dupont S.A. (France) à hauteur de 8 788 milliers d'euros. Par ailleurs, la filiale de Taïwan, a reçu de Broadgain Investment Ltd une lettre d'intention en garantie de facilités à hauteur de 50 000 milliers de dollars de Taïwan, soit 1 215 milliers d'euros au 31 mars 2005.

Les autres engagements reçus correspondent à des dépôts de garantie (loyers) à hauteur de 199 milliers d'euros, à une garantie de bonne fin de règlement pour 137 milliers d'euros et à des cautions solidaires pour 84 milliers d'euros.

19.2 Engagements donnés

Cautions, avals, garanties et sûretés donnés

| (En milliers d'euros) | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
|------------------------------------|---------------|--------------|--------------|
| Cautions bancaires filiales | 9 598 | 6 507 | 7 428 |
| Commandes fermes d'immobilisations | 131 | 1 599 | 68 |
| Cession Loi Dailly | 4 445 | 0 | 0 |
| Autres | 348 | 194 | 188 |
| Total engagements donnés | 14 522 | 8 300 | 7 684 |

Les cautions bancaires correspondent aux cautions bancaires données par la mère aux principales banques de certaines de ses filiales.

Par ailleurs, le Groupe a, au 31 mars 2005, des contrats de vente à terme de devises pour un total de 8 184 milliers d'euros et des contrats optionnels dont le détail est mentionné en note 28.2.

Engagements commerciaux

Le Groupe a conclu des contrats de consignation, notamment avec ses fournisseurs de matières premières, et serait conduit à racheter la marchandise en consignation en cas de rupture de contrat. Au 31 mars 2005, en cas d'arrêt de l'ensemble desdits contrats, le montant global de rachat des stocks existants serait de 101 milliers d'euros.

Le Groupe n'a pas recensé d'autres engagements commerciaux significatifs figurant dans ses contrats commerciaux.

Engagements contractuels

Le Groupe a signé en 2003 un contrat d'une durée de 10 ans, reconductible sur 8 ans, concernant la production d'eau chaude et le chauffage de son site industriel pour lequel les conditions de sorties seraient négociables en cas de décision de sortie de l'une des parties.

Certains baux de boutiques prévoient une clause de remise en état à la fin du bail dont le montant serait estimé sur devis à cette date. Néanmoins, l'aménagement des boutiques en harmonie avec un environnement luxueux n'est pas de nature à engendrer une dégradation majeure des locaux. En conséquence l'impact d'une remise en état resterait limité.

Le Groupe n'a pas recensé d'autres engagements significatifs figurant dans ses contrats.

Engagements sur dettes financières

| Identification dette concernée | Description des conditions | Montants concernés (en milliers d'euros) | | Date de départ | Date d'expiration | Situation actuelle | Risque total (en milliers d'euros) |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|--------------|----------------|-------------------|--------------------------|------------------------------------|
| | | 31/03/05 | 31/03/04 | | | | |
| Convention de crédit amortissable avec le CCF | Niveau des capitaux propres et ratio capitaux propres/endettement | 500 | 1 000 | 4 août 2000 | 4 août 2005 | Non utilisée | 500 |
| Ligne de crédit court terme HSBC Hong Kong | Ratio d'endettement net consolidé | 3 000 | 0 | Avril 2004 | Avril 2005* | Octroyée à STD Marketing | 3 000 |
| Total | | 3 500 | 1 000 | | | | 3 500 |

* Renouvellement en cours de négociation.

Engagements de location

| (En milliers d'euros) | 31/03/05 | Échéancier de paiement | | |
|----------------------------------------|---------------|------------------------|--------------|-------------------|
| | | Inférieur à 1 an | 1 an – 5 ans | Supérieur à 5 ans |
| Minima sur contrats de location | 1 522 | 152 | 1 370 | 0 |
| Locations simples bâtiments, boutiques | 10 835 | 186 | 2 117 | 8 532 |
| Autres locations simples | 1 162 | 52 | 1 063 | 47 |
| Total | 13 519 | 390 | 4 550 | 8 579 |



19.3 Nantissements

Nantissements d'actions inscrites au nominatif pur

Le Groupe S.T.Dupont n'a pas connaissance de l'existence de nantissements de titres de son capital au 31 mars 2005.

Nantissements d'actifs de S.T.Dupont

Le Groupe S.T.Dupont n'a aucun actif nanti au 31 mars 2005.

20. INFORMATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

| (En milliers d'euros) | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
|------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Chiffre d'affaires | | | |
| Briquets et stylos | 53 131 | 49 154 | 50 573 |
| Cuir et autres | 33 805 | 32 632 | 31 649 |
| Redevances | 4 573 | 4 182 | 4 347 |
| Total | 91 509 | 85 968 | 86 569 |
| Résultat d'exploitation | | | |
| Marge brute sur briquets et stylos | 23 823 | 21 713 | 22 327 |
| Marge brute sur cuir et autres | 15 912 | 15 144 | 15 158 |
| Redevances | 4 573 | 4 182 | 4 347 |
| Coûts non affectés | (47 718) | (44 081) | (42 870) |
| Total | (3 410) | (3 042) | (1 038) |
| Actifs totaux | | | |
| Briquets et stylos | 61 216 | 54 968 | 53 685 |
| Cuir et autres | 35 765 | 37 101 | 30 857 |
| Total | 96 981 | 92 069 | 84 542 |

Les redevances regroupent les revenus perçus au titre des licences conclues avec des tiers, incluant les revenus résultant du contrat signé pour le développement du marché chinois avec une société filiale du Groupe Dickson.

Les contrats de licence comprennent des accords pour la production et la distribution de certains produits sous la marque S.T.Dupont avec les sociétés suivantes :

- Sampoerna (cigarettes haut de gamme distribuées notamment en Asie et au Moyen-Orient) ;
- Bondwood (plusieurs lignes de produits sur le marché chinois) ;
- Inter Parfums (3 lignes de parfum pour homme et pour femme) ;
- Estede (2 lignes de montures optiques) ;
- ESSC SRL du Groupe Ratti (cravates sur certaines zones) ;
- World Best Cigars (2 lignes de cigares haut de gamme) ;
- Duko (ligne de vêtements) ;
- Itochu Corp. (vêtements pour homme au Japon).

Leur répartition par zone géographique est effectuée par origine de paiement des licences.

21. INFORMATIONS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE PAR DESTINATION

| (En milliers d'euros) | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
|--------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Chiffre d'affaires | | | |
| Europe | 40 772 | 36 986 | 37 389 |
| Asie | 40 864 | 39 570 | 41 231 |
| Autres régions | 9 873 | 9 412 | 7 949 |
| Total | 91 509 | 85 968 | 86 569 |
| Résultat d'exploitation | | | |
| Marge brute sur Europe | 18 300 | 16 205 | 15 977 |
| Marge brute sur Asie | 22 704 | 21 322 | 22 924 |
| Marge brute sur Autres régions | 3 304 | 3 512 | 2 931 |
| Coûts non affectés | (47 718) | (44 081) | (42 870) |
| Total | (3 410) | (3 042) | (1 038) |
| Actifs totaux | | | |
| Europe | 43 575 | 40 268 | 36 850 |
| Asie | 41 981 | 40 639 | 38 799 |
| Autres régions | 11 425 | 11 162 | 8 893 |
| Total | 96 981 | 92 069 | 84 542 |

22. FRAIS COMMERCIAUX, GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

| (En milliers d'euros) | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
|-------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Frais de personnel | (21 431) | (20 967) | (20 458) |
| Dotations aux amortissements | | | |
| - des immobilisations incorporelles | (588) | (1 496) | (1 002) |
| - des immobilisations corporelles | (2 039) | (747) | (791) |
| Dotations nettes aux provisions | (372) | 466 | 92 |
| Produits des services après-vente | 855 | 925 | 1 515 |
| Autres | (16 695) | (15 561) | (15 565) |
| Total | (40 270) | (37 380) | (36 209) |

Les principales charges comprises dans les autres frais sont les loyers, les commissions et les services extérieurs.

Les frais de recherche et de développement qui couvrent les dépenses de recherche scientifique, l'élaboration des nouveaux produits, la veille technologique et l'amélioration des procédés existants se sont élevés à 2 302 milliers d'euros au 31 mars 2005, 2 181 milliers d'euros au 31 mars 2004 et 2 127 milliers d'euros au 31 mars 2003.

Les charges liées au personnel du Groupe ainsi qu'au personnel extérieur à l'entreprise, qui sont enregistrées à différents niveaux du compte de résultat, s'élèvent au 31 mars 2005 à 40 868 milliers d'euros contre 37 624 milliers d'euros au 31 mars 2004 et 37 006 milliers d'euros au 31 mars 2003.

Les rémunérations versées au titre de l'exercice 2004-2005 aux membres du Comité Exécutif s'élèvent à un montant global de 1 555 milliers d'euros. Ce montant comprend les salaires – partie fixe et partie variable, ainsi que les avantages en nature.

Les jetons de présence versés aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance s'élèvent à 4,6 milliers d'euros.



23. RÉSULTAT FINANCIER

| (En milliers d'euros) | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
|-------------------------------|----------------|--------------|--------------|
| Produits financiers | 170 | 126 | 283 |
| Charges financières | (2 409) | (1 519) | (1 343) |
| Gains (pertes) de change nets | 767 | 1 044 | 408 |
| Total | (1 472) | (349) | (652) |

24. ÉLÉMENTS INHABITUELS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

| (En milliers d'euros) | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
|--------------------------------------------|--------------|--------------|----------------|
| Produits/(charges) inhabituels nets | (66) | (866) | (2 002) |
| Plus ou moins-values sur cessions d'actifs | (283) | (33) | (66) |
| Total | (349) | (899) | (2 068) |

Au 31 mars 2005, le montant des éléments inhabituels comprend principalement :

- une dotation de la provision pour litiges liés aux départs de personnel de 173 milliers d'euros ;
- les coûts liés à la fermeture de la boutique de Lyon pour 79 milliers d'euros ;
- des coûts sociaux pour 157 milliers d'euros ;
- les produits liés à la cession de la boutique de Bruxelles pour 195 milliers d'euros.

Au 31 mars 2004, le montant des éléments inhabituels comprenait principalement :

- les coûts liés au refinancement du Groupe s'élevant à 539 milliers d'euros ;
- une dotation de la provision pour litiges liés aux départs de personnel de 56 milliers d'euros ;
- la reprise de provisions pour clients douteux à hauteur de 140 milliers d'euros ;
- la comptabilisation d'une provision pour dépréciation du réseau de distribution à Taiwan (33 milliers d'euros).

Au 31 mars 2003, le montant des éléments inhabituels comprenait principalement :

- une dotation complémentaire de la provision pour risque fiscal en Allemagne et du solde des exercices redressés pour un montant global de 122 milliers d'euros ;
- une provision dans le cadre d'accords sociaux conclus avec les syndicats pour 1 251 milliers d'euros ;
- une indemnité de rupture de fin de contrat pour la licence Japon de 234 milliers d'euros ;
- une dépréciation d'immobilisations corporelles pour 168 milliers d'euros ;
- des provisions pour restructuration de réseaux de distribution pour 520 milliers d'euros.

25. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

| (En milliers d'euros) | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
|---------------------------|--------------|--------------|----------------|
| Impôts courants | (199) | (695) | (969) |
| Impôts différés (note 26) | (211) | 26 | (272) |
| Total | (410) | (669) | (1 241) |

Le profit net d'impôt correspondant aux éléments inhabituels s'élève à 27 milliers d'euros.

26. IMPÔTS DIFFÉRÉS

26.1 Variation nette des impositions différées (situations active et passive)

| (En milliers d'euros) | | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
|-----------------------------------------------------------|--------|--------------|--------------|--------------|
| Solde d'impôts différés actifs ouverture | | 1 147 | 1 310 | 1 563 |
| Solde d'impôts différés passifs ouverture | | (12) | (195) | (101) |
| Situation nette d'impôts différés active ouverture | | 1 135 | 1 115 | 1 462 |
| Effet sur le résultat | Actif | (204) | (152) | (170) |
| | Passif | (7) | 178 | (102) |
| Effet périmètre | Actif | 0 | 0 | 0 |
| | Passif | 0 | 0 | 0 |
| Autres | Actif | 0 | 0 | 0 |
| | Passif | 0 | (1) | 0 |
| Effet change | Actif | (40) | (11) | (83) |
| | Passif | 0 | 6 | 8 |
| Solde d'impôts différés actifs clôture | | 903 | 1 147 | 1 310 |
| Solde d'impôts différés passifs clôture | | (19) | (12) | (195) |
| Situation nette d'impôts différés actifs clôture | | 884 | 1 135 | 1 115 |

Les actifs d'impôts sur reports déficitaires ordinaires du Groupe non constatés s'élèvent à 12 048 milliers d'euros au 31 mars 2005 (10 073 milliers d'euros au 31 mars 2004 et 4 780 milliers d'euros au 31 mars 2003).

Notamment, le Groupe dispose en France d'actifs d'impôts sur déficits indéfiniment reportables non constatés à hauteur de 9 780 milliers d'euros au 31 mars 2005 (8 150 milliers d'euros au 31 mars 2004 et 4 295 milliers d'euros au 31 mars 2003).

26.2 Les impôts différés constatés au bilan sont liés aux différences temporaires suivantes :

| (En milliers d'euros) | | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
|------------------------------------|--|-------------|--------------|--------------|
| Élimination des résultats internes | | 345 | 563 | 574 |
| Provisions | | 178 | 132 | 182 |
| Engagements de retraite | | 227 | 230 | 384 |
| Amortissements | | 90 | 0 | 2 |
| Déficits | | 0 | 14 | 30 |
| Autres | | 63 | 208 | 138 |
| Total Actif | | 903 | 1 147 | 1 310 |
| Provisions | | 0 | 0 | (89) |
| Autres | | (19) | (12) | (106) |
| Total Passif | | (19) | (12) | (195) |



26.3 Analyse de l'écart entre le taux d'imposition réel et le taux d'imposition théorique

| (En milliers d'euros) | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
|----------------------------------------|--------------|--------------|----------------|
| Taux d'imposition théorique en France | 34,93 % | 35,42 % | 35,42 % |
| Impôt selon le taux théorique | 1 827 | 1 521 | 1 331 |
| Différence sur imposition à l'étranger | 434 | 490 | 423 |
| Changement de taux | (16) | 19 | 38 |
| Charges et produits non imposables | 616 | 487 | 366 |
| Utilisation des déficits reportables | 280 | 33 | (901) |
| Actifs d'impôts non constatés | (3 571) | (3 206) | (2 498) |
| Régularisations diverses | 20 | (13) | 0 |
| Impôts | (410) | (669) | (1 241) |
| Taux d'impôt réel | - 7,8 % | - 15,6 % | - 33,0 % |

Le montant des actifs d'impôts non constatés comprend un ajustement de 111 milliers d'euros correspondant à un changement d'estimation sur le caractère recouvrable des impôts différés actifs.

Les régularisations diverses comprennent un crédit d'impôt recherche enregistré en France pour 242 milliers d'euros et un ajustement de taux d'impôts sur des impôts différés actifs constatés lors des exercices précédents pour - 157 milliers d'euros.

27. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net – part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

| | |
|-----------------------------------------------------|-----------|
| Résultat net – part du Groupe (en milliers d'euros) | (5 963) |
| Nombre moyen d'actions en circulation | 6 226 665 |
| Résultat net par action | (0,96) |

Le résultat par action étant négatif, le résultat dilué par action est identique à ce résultat, soit - 0,96 euro par action.

28. RISQUES DE L'ÉMETTEUR

28.1 Risque de liquidité

Échéancier des grandes catégories de dettes (hors intérêts courus et créances cédées en garantie sous forme de Dailly) :

| Nature de la dette | Taux d'intérêt | Montant (en milliers d'euros) | Échéances | Couvertures |
|----------------------------------------------------------------|----------------|----------------------------------|-----------|-----------------------------------------|
| Emprunt obligataire | Taux fixe | 22 499 | 2009* | néant |
| Concours bancaires et crédits bancaires court terme | | | | |
| Euro | Taux variable | 5 060 | 2005 | néant |
| Dollar US | Taux variable | 1 009 | 2005 | (crédits conservés en taux variables |
| Franc suisse | Taux variable | 326 | 2005 | en taux variables |
| Dollar de Hong Kong | Taux variable | 1 365 | 2005 | dans leur |
| Dollar de Taïwan | Taux variable | 949 | 2005 | monnaie |
| Yen | Taux variable | 4 552 | 2005 | d'origine) |
| Autres dettes | | | | |
| Convention d'animation du titre | Taux variable | 9 | 2005 | néant |
| Financement régional | Taux fixe | 45 | 2005/2014 | néant |
| Lignes de crédit confirmées non tirées | | | | |
| Euro | | 3 604 | 2005** | néant |
| Franc suisse | | 97 | 2005 | néant |
| Dollar de Hong Kong | | 759 | 2005/2006 | néant |
| Dollar de Taïwan | | 267 | 2005 | néant |
| Dollar de Singapour | | 23 | 2005 | néant |
| Ringitt | | 112 | 2005 | néant |

* Emprunt représenté par des obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions S.T.Dupont nouvelles ou existantes, et remboursable à compter du 1^{er} avril 2009.

** Clause de défaut en cours de renégociation sur 3 500 milliers d'euros.

Hors intérêts courus, l'emprunt obligataire représente 63 % de l'endettement. L'émission d'obligations OCÉANE a donné au Groupe des moyens pour poursuivre la mise en œuvre du plan stratégique de redéploiement de la marque tout en permettant le remboursement de l'émission de 12,2 millions d'euros d'obligations convertibles émises en 1999 et arrivées à échéance courant avril 2004.

Lignes de crédit

Le Groupe S.T.Dupont bénéficie de lignes de crédit confirmées et non confirmées, accordées par des banques internationales.

Le montant des lignes de crédit **non confirmées** accordées aux entités du Groupe S.T.Dupont au 31 mars 2005 s'élève à 14 168 milliers d'euros, dont 5 688 milliers ne sont pas utilisés. Les accords relatifs à ces lignes de crédit ne contiennent pas de dispositions conditionnant les termes et les modalités du crédit octroyé aux ratios financiers de l'entité en question ni à ceux de la maison mère, ou à la survenance d'événements susceptibles d'avoir un impact significativement défavorable sur sa situation financière.



À titre de garantie pour la portion mobilisée de ces lignes non confirmées, le Groupe a apporté aux partenaires bancaires de la société mère des créances professionnelles sous forme de cession loi Dailly non notifiée (cession inscrite au bilan de la société mère pour 4 445 milliers d'euros au 31 mars 2005).

Le Groupe dispose également de lignes de crédit **confirmées** qui, autorisations de découvert mises à part, existent sous la forme d'un crédit amortissable annuellement de 500 milliers d'euros à échéance août 2005 pour S.T.Dupont S.A. (France), ainsi qu'une ligne de crédit court terme octroyée à S.T.Dupont Marketing Ltd et mobilisable par tranche multiple de 1 000 milliers d'euros sur des périodes renouvelables de un, deux, trois ou six mois pour un total ne dépassant pas 3 000 milliers d'euros. En complément, S.T.Dupont Investment Pte Ltd dispose d'une ligne de crédit court terme type spot (pour un montant global de 10 000 milliers de dollars de Hong Kong, soit environ 992 milliers d'euros), et d'un crédit global d'exploitation utilisable à concurrence de 50 000 milliers de dollars de Taïwan (1 216 milliers d'euros) sous forme de découvert ou de crédit court terme.

Les cas prévus aux contrats d'exigibilité anticipée (immédiate) ou d'annulation de ces lignes de crédit confirmées lorsqu'elles ne sont pas tirées portent essentiellement sur le respect d'une part d'un montant minimum de capitaux propres et d'autre part d'un montant maximum d'endettement calculé en proportion des fonds propres tous les semestres. Sur la base des chiffres au 31 mars 2005, il apparaît que le Groupe est en défaut des covenants sur la ligne confirmée de 3 000 milliers d'euros. Ces clauses de défaut sont en cours de renégociation avec les partenaires bancaires concernés, qui devrait aboutir avant fin juillet 2005. Seul le contrat de ligne de crédit amortissable (représentant en montant 7,6 % de l'encours total de ces lignes) comporte une clause de changement de contrôle qui, si activée, produirait les mêmes effets.

28.2 Exposition aux risques de taux et de change

Risque de taux

La position courante de la trésorerie est gérée selon les objectifs principaux fixés par la Direction du Groupe (maintenir une liquidité maximale, optimiser le revenu des placements en fonction de la courbe des taux, minimiser le coût d'emprunt), et sur la base d'une référence de taux d'intérêt au jour le jour.

La Trésorerie du Groupe S.T.Dupont gère le risque de taux lié à la dette nette globale du Groupe. Cette dette est connue à travers un système de reporting mensuel de trésorerie avec indication de la dette par nature et par type de taux (fixe-variable). En complément, chaque entité du Groupe fournit semestriellement dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, la structure de sa dette en détaillant la part fixe et variable, courte et longue, ainsi que les taux d'intérêts payés pour chaque dette. Elle précise également les produits dérivés qui lui sont éventuellement attachés ; comme défini par la politique financière du Groupe, ces instruments sont dits simples (swaps de taux, contrats de taux à terme par exemple) et impérativement traités avec des contreparties bancaires de premier plan.

Le taux d'intérêt moyen sur le poste significatif de la dette que constitue l'émission obligataire 2004 est de 7 %.

Aucun instrument dérivé n'a été utilisé à effet de couverture durant l'exercice clos au 31 mars 2005.

L'échéancier au 31 mars 2005 de la dette brute (hors intérêts courus et créances cédées en garantie) et des actifs financiers avant et après gestion est présenté ci-après. Il est précisé qu'aucune dette n'a été contractée à taux révisable.

| (En milliers d'euros) | Du jour le jour à 1 an | De 1 à 5 ans | Supérieur à 5 ans | Total |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-----------------|----------------------|-----------------|
| Total actifs financiers (hors intérêts courus et créances cédées en garantie) | 13 809 | 0 | 0 | 13 809 |
| Fixe | 13 562 | 0 | 0 | 13 562 |
| Variable | 247 | 0 | 0 | 247 |
| Total passifs financiers (hors intérêts courus et créances cédées en garantie) | (13 996) | (22 538) | 0 | (36 534) |
| Fixe | (6) | (22 538) | 0 | (22 544) |
| Variable | (13 990) | 0 | 0 | (13 990) |
| Position nette avant gestion | (187) | (22 538) | 0 | (22 725) |
| Position hors bilan | | | | - |
| Position nette après gestion | (187) | (22 538) | 0 | (22 725) |

Sensibilité au risque de taux d'intérêt

Au 31 mars 2005, sur la base de la position de clôture, l'impact d'une hausse des taux d'intérêts de 1 % sur l'ensemble des courbes de taux augmenterait de 137 milliers d'euros la charge nette annuelle de financement du Groupe, en prenant l'hypothèse que le montant total de la dette à taux variable reste stable.

Risque de change

Risque de conversion

De par la localisation géographique des entités juridiques filiales du Groupe, leurs actifs, passifs, produits et charges sont exprimés en différentes devises (monnaies principalement liées au dollar US et au yen). Les comptes de la société mère sont en euros. Les actifs, passifs, produits et charges des filiales libellés dans des monnaies autres que l'euro doivent donc être convertis en euros pour être consolidés dans la monnaie de la maison mère.

Si l'euro s'apprécie par rapport à une autre monnaie, la valeur en euros des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges initialement comptabilisés dans cette autre devise diminuera. À l'inverse, si le cours de l'euro diminue

par rapport à une monnaie, la valeur en euros des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges initialement comptabilisés dans cette autre devise augmentera. Ainsi, les variations de valeur de l'euro peuvent avoir un impact sur la valeur en euros des éléments d'actif et de passif, de produits et de charges non libellés en euros, même si la valeur de ces éléments n'a pas changé dans leur monnaie d'origine.

La proportion du chiffre d'affaires net du Groupe par monnaie se répartit de la façon suivante :

| | |
|--------------------|--------------|
| EUR | 49 % |
| USD | 25 % |
| JPY | 15 % |
| Autres | 11 % |
| Total | 100 % |

De ce fait, et sur la base des chiffres de 2004-2005, le Groupe estime qu'une variation de 1 centime d'euro contre dollar US et monnaies liées aurait un impact sur notre résultat net consolidé d'environ 238 milliers d'euros.

Ce risque n'est pas couvert à ce jour par la société.



Risque de transaction

Outre ce risque de conversion, le Groupe S.T.Dupont est exposé, dans le cadre de ses activités, au risque de change sur des transactions commerciales comptabilisées au bilan ou sur des transactions futures ayant un caractère hautement probable ; celles-ci sont libellées dans une devise autre que la devise locale de l'entité qui réalise la transaction. La volatilité des taux de change peut alors entraîner une baisse de la valeur de la transaction dans la devise d'origine.

Le principe du Groupe est en général de facturer à partir de la société mère les filiales dans leur monnaie locale, sauf dans les cas exceptionnels où cette monnaie n'est pas convertible sur les marchés financiers. De plus, certains clients export sont également facturés en devise étrangère.

Aussi, et s'agissant des modalités de couverture, la seule maison mère a donc mis en place une gestion mutualisée des risques de change en compensant les flux de sens opposés, i.e. les flux découlant des approvisionnements, essentiellement européens, et ceux induits par la facturation à partir de la société mère, à laquelle s'ajoutent les royalties et la facturation en devise étrangère de certains clients export. La position nette de change du Groupe ainsi déterminée, position nette export, est couverte sur le marché.

Au travers de sa politique volontairement dynamique en matière de gestion du risque de change, le Groupe S.T.Dupont poursuit plusieurs objectifs :

- couvrir la position à gérer à horizon douze mois, tout en tenant compte d'un encours à la clôture ;
- protéger systématiquement le cours de référence défini dans le cadre budgétaire ;
- conserver suffisamment de souplesse pour profiter des évolutions favorables des parités ou absorber les aléas sur les montants à gérer.

Dans ces conditions, la stratégie de gestion revient à combiner les différents instruments de couverture disponibles afin de répondre au mieux aux trois critères cités précédemment. Des niveaux d'alerte sont prédéterminés ; s'ils sont atteints, ils déclenchent des opérations de couverture.

Le netting des flux par devise fait donc l'objet d'une stratégie de couverture consistant à combiner :

- des couvertures de change par des ventes à terme pour la position bilantielle en adéquation avec le cycle d'exploitation des filiales et les conditions de règlement ;
- des couvertures de change au moyen d'options. En effet, le Groupe couvre également ses ventes futures pour protéger le résultat net.

Les instruments financiers dérivés détenus au bilan au 31 mars 2005, et contractés par la maison mère pour couvrir les transactions commerciales non encore dénouées de l'exercice 2004-2005 et les opérations prévisionnelles de l'exercice 2005-2006, se détaillent comme suit :

| (En milliers d'euros) | Montant nominal | Primes payées | Juste valeur |
|-----------------------------------|-----------------|---------------|--------------|
| Changes à terme | | | |
| Achat euros contre devises | | | |
| EUR/USD | 1 643 | - | (23) |
| EUR/JPY | 3 096 | - | 79 |
| EUR/HKD | 2 986 | - | (32) |
| EUR/CHF | 459 | - | 5 |
| Total changes à terme | 8 184 | - | 29 |
| Options de change | | | |
| Options EUR/USD | 87 | 1 | 4 |
| Options EUR/JPY | 134 | 3 | (22) |
| Options EUR/HKD | 222 | 4 | 3 |
| Options EUR/CHF | 128 | 1 | (5) |
| Total options de change | 571 | 9 | (20) |
| dont options achetées | 4 513 | 9 | (74) |
| dont options vendues | (3 942) | 0 | 54 |
| Total | 8 755 | 9 | 9 |



Le total des options vendues correspond exclusivement aux ventes d'options opérées dans le cadre de la mise en place de tunnels d'options à prime nulle, étant entendu que sont extraites de ce montant les ventes d'options sèches résultant de la décomposition des tunnels asymétriques en tunnels symétriques et ventes d'options distinctes.

La juste valeur des instruments dérivés est leur valeur de marché.

Au 31 mars 2005, environ 54 % de la position des flux estimatifs annuels 2005-2006 de la société mère en dollar US est couverte (dont 29 % par voie d'options de ventes européennes). Les opérations traitées permettent de défendre un cours moyen de 1,3095 pour l'EUR/USD, et la stratégie mise en place pour les 46 % des flux restants permet encore de bénéficier des éventuelles évolutions favorables de la devise. La position des flux estimatifs de la maison mère en yen est couverte, quant à elle, à environ 37 % et 135,88 pour l'EUR/JPY, la stratégie mise en place permettant de bénéficier encore, pour 63 % des flux restants cette fois, des éventuelles évolutions favorables du yen. La position des flux estimatifs de la maison mère en dollar de Hong Kong est protégée au 31 mars 2005 à hauteur de 46 % (position couverte à un niveau proche de EUR/HKD 10,105). À même date enfin, la société mère a protégé un tiers de la position en franc suisse (23 % des flux estimatifs sont couverts à un niveau moyen pondéré proche de EUR/CHF 1,505) et choisi de différer l'intégration à l'exposition des 70 % de flux estimatifs annuels restants au mois d'avril, durant lequel elle anticipe un retour de la parité sous la barre de 1,54 franc suisse pour un euro.

Le Groupe n'a pas de position en devises significatives non couvertes au bilan.

28.3 Gestion du risque de contrepartie

Toute contrepartie bancaire avec laquelle une entité du Groupe souhaite travailler doit avoir été préalablement autorisée par la société mère après appréciation de la solidité financière de la contrepartie. Dès lors, le Groupe considère être faiblement exposé au risque de contrepartie.

Par ailleurs, les instruments financiers utilisés dans le cadre de la gestion des risques de change et de taux sont négociés avec des contreparties bancaires internationales de premier plan.

Enfin, le Groupe n'est pas exposé à un risque lié à des concentrations significatives.

28.4 Risque actions

Le risque actions est le risque lié à une variation défavorable du prix des titres de capital détenus.

Le Groupe ne détient pas de titres de sociétés cotées, mais un portefeuille de 8 268 actions propres comptabilisé dans les livres de la société mère, et valorisé au 31 mars 2005 en valeur de marché à environ 45 milliers d'euros. Ce portefeuille a été constitué par le biais d'une convention d'animation conclue dans la limite de 305 milliers d'euros auprès d'une société de Bourse en vue d'assurer l'animation du marché boursier ainsi qu'une liquidité suffisante du titre S.T.Dupont.

En tant que société cotée, la valeur du Groupe S.T.Dupont est soumise aux aléas des marchés. Mais la faiblesse du nombre de titres d'autocontrôle fait qu'une décote de 10 % de la valeur de marché du titre S.T.Dupont n'affecterait pas les comptes de façon significative.

28.5 Évaluation des instruments financiers

Les valeurs comptables des actifs et passifs financiers suivants sont proches de leur juste valeur : trésorerie, placements, créances et dettes fournisseurs, autres créances et autres dettes, emprunts à court terme et à long terme. L'information sur la juste valeur de l'emprunt obligataire figure dans la note 15.



29. EFFECTIF MOYEN

| (En milliers d'euros) | 31/03/05 | 31/03/04 | 31/03/03 |
|----------------------------|------------|------------|------------|
| France | 644 | 657 | 648 |
| <i>dont</i> | | | |
| - Cadres | 91 | 85 | 78 |
| - Agents de maîtrise – VRP | 17 | 19 | 21 |
| - ETAC – ETA – Ouvriers | 536 | 553 | 549 |
| Étranger | 234 | 189 | 187 |
| Total | 878 | 846 | 835 |

30. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les opérations financières avec les sociétés liées sont explicitées dans la note 15 aux états financiers.

Les transactions les plus importantes comptabilisées au cours de l'exercice sont :

- les revenus de licence au titre du contrat signé avec Bondwood Investment ;
- les management fees entre STD Marketing et Dickson Concept Limited ;
- la mise à disposition de personnel par Dickson Concept Ltd à STD Marketing Limited ;
- les ventes faites à des sociétés liées.

| Nom de la société | Nature des transactions | Montant des transactions de la période profit/(dépende) (en milliers d'euros) | Montant bilantiel actif/(passif) (en milliers d'euros) |
|----------------------------------------------|----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| Bondwood Investment | Redevances | 1 551 | 306 |
| | Autres | (300) | |
| Dickson Concept Limited | Loyers | (56) | (2) |
| | Autres | (23) | |
| Dickson Concept Limited (Retail division) | Services | (107) | (2) |
| Dickson Concept Limited (Wholesale division) | Services | (279) | (7) |
| Dickson Warehousing Limited | Prestations de services (entrepôt de Shatin) | (57) | |
| Ever Success Management Limited | Prestations de services | (83) | |
| Hong Kong Seibu | Ventes nettes sur les points de ventes | 867 | 32 |
| | Loyers | (228) | |
| | Autres | (21) | 25 |
| Dickson Communication Ltd | Dépenses publicitaires | (327) | |
| Golden Creation (Retail Division) | Salaires | (78) | (7) |
| Hinkley Retail Division | Prestations de services | (81) | (10) |
| Leading Way Apparel Shanghai Ltd | Ventes | 436 | 1 |
| | Commandes | (590) | |
| Shenzen Seibu Dpt Store Cy Ltd | Ventes | 527 | 79 |
| Autres | Ventes, achats, services, etc. | 69 | (2) |
| Total | | 1 220 | 413 |



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 mars 2005

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société S.T.Dupont relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

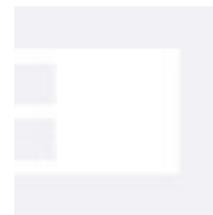
Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

2. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1.7 "Immobilisations incorporelles" de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des droits au bail, dont la valeur probable de réalisation a été déterminée sur la base de rapports d'experts. Nous avons pris connaissance de ces rapports et procédé à l'appréciation des approches retenues pour la détermination de la valeur probable de réalisation.

Les notes 1.8 et 3 "Écarts d'acquisition" de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des écarts d'acquisition, dont les éventuelles pertes de valeur donnant lieu à un amortissement exceptionnel sont déterminées par comparaison de la valeur comptable des écarts d'acquisition aux résultats nets actualisés des sociétés acquises. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons revu l'approche retenue et les calculs effectués par la société pour apprécier les évaluations qui en résultent.



Comme précisé dans la note 1.16 "Autres provisions" de l'annexe, votre société constitue des provisions pour couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains. Ces provisions pour risques et charges sont détaillées dans la note 13 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues par la direction, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport d'activité du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Par ailleurs, concernant le passage aux normes IFRS, nous attirons votre attention sur le chapitre 9 du rapport d'activité du groupe "Passage au référentiel comptable IFRS" qui décrit les travaux mis en œuvre et leur état d'avancement.

Paris, le 6 juillet 2005

Les Commissaires aux Comptes
Membres des Compagnies Régionales de Versailles et de Paris

PricewaterhouseCoopers Audit
représenté par Hervé Panthier

Ricol, Lasteyrie & Associés
représenté par Gilles de Courcel